

**Conseil de sécurité**

Cinquante-sixième année

Provisoire

**4321<sup>e</sup>** séance

Vendredi 18 mai 2001, à 10 h 30

New York

---

*Président :* M. Cunningham. . . . . (États-Unis d'Amérique)

*Membres :* Bangladesh . . . . . M. Ahsan  
Chine. . . . . M. Shen Guofang  
Colombie. . . . . M. Franco  
Fédération de Russie . . . . . M. Gatilov  
France . . . . . M. Doutriaux  
Irlande. . . . . M. Ryan  
Jamaïque. . . . . Mlle Durrant  
Mali. . . . . M. Kassé  
Maurice. . . . . M. Latona  
Norvège. . . . . M. Kolby  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. . . . M. Eldon  
Singapour . . . . . Mme Lee  
Tunisie . . . . . M. Ben Youssef  
Ukraine . . . . . M. Krokhmal

**Ordre du jour**

La situation au Timor oriental

Rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire  
des Nations Unies au Timor oriental (S/2001/436)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

*La séance est ouverte à 10 h 35.*

## **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

## **La situation au Timor oriental**

### **Rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2001/436)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Autriche, du Brésil, du Canada, de l'Indonésie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, de la République de Corée et de la Suède des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Sur l'invitation du Président, Mme Wensley (Australie), M. Fonseca (Brésil), M. Heinbecker (Canada), M. Widodo (Indonésie), M. Akasaka (Japon), M. MacKay (Nouvelle-Zélande), M. Brito (Portugal), M. Sun Joun-yung (République de Corée) et M. Schori (Suède) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Annabi à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire M. Xanana Gusmão,

Président du Conseil national de la résistance timoraise, et M. José Ramos-Horta, membre du Cabinet transitoire du Timor oriental chargé des affaires étrangères.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Gusmão à prendre place à la table du Conseil.

J'invite M. Ramos-Horta à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2001/436, qui contient le rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

Au nom de tous les membres du Conseil, je voudrais saluer la présence et la participation de Xanana Gusmão et de José Ramos-Horta à cette séance. Le Conseil a discuté du concept de timorisation et le fait d'écouter ces deux personnes est une illustration concrète de ce processus. Il s'agit d'un progrès par rapport à notre réunion du mois de janvier, lorsque M. Ramos-Horta avait participé avec Sergio Vieira de Mello au débat du Conseil, qui a conduit à la décision de proroger le mandat de l'ATNUTO.

Il existe d'autres voix est-timoraises importantes, notamment celles des dirigeants des partis politiques récemment déclarés. Il sera important pour l'ATNUTO de s'assurer que l'éventail complet des opinions est-timoraises est communiqué au Conseil, en particulier durant la phase postélectorale. Nous attendons avec intérêt d'accueillir bientôt au Conseil le Timor oriental, non pas au titre de l'Article 39, mais en tant que Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

Je note à cet égard que les membres du Conseil ont convenu de laisser M. Gusmão et M. Ramos-Horta intervenir avant eux et les autres États Membres. Nous avons un programme chargé à mener à terme dans un laps de temps limité et nous essaierons d'avancer rapidement.

Je donne la parole à M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

**M. Annabi** (*parle en anglais*) : C'est avec un profond sentiment d'humilité que je prends la parole aujourd'hui car quels que soient nos efforts pour mieux connaître la situation au Timor oriental, nous saurons toujours moins que nos collègues du Timor oriental. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de la présence parmi nous de Xanana Gusmão et de José Ramos-Horta et du fait qu'ils pourront eux-mêmes exposer au Conseil la situation telle qu'ils la voient au Timor oriental.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général en date du 2 mai, soumis en application de la résolution 1338 (2001) du Conseil de sécurité en date du 31 janvier 2001. Par cette résolution, le Conseil a décidé de proroger le mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) jusqu'au 31 janvier 2002. Le Conseil a demandé au Secrétaire général de lui faire rapport avant le 30 avril 2001 sur l'exécution du mandat, avec notamment une évaluation militaire et politique de la situation sur le terrain, qui préciserait ses implications sur les effectifs, la structure et le déploiement de l'ATNUTO.

Le rapport couvre les développements survenus durant la transition politique et, depuis sa publication, il y a eu un certain nombre de faits que je voudrais rappeler brièvement.

Au titre du règlement de l'ATNUTO sur l'élection de l'Assemblée constituante, le Secrétaire général a nommé les Commissaires de la Commission électorale indépendante et, à ce jour, cinq partis politiques ont demandé leur inscription pour prendre part à l'élection. Le Service d'état civil a jusqu'à présent inscrit environ 390 000 Timorais de l'Est sur les listes électorales. Il y a eu quelques problèmes techniques – comme les membres du Conseil le savent certainement –, mais des équipements supplémentaires sont arrivés et l'ATNUTO travaille sans relâche pour achever cette inscription d'ici le 20 juin au plus tard, afin que le scrutin puisse se dérouler, comme prévu, le 30 août.

Sur le plan économique, le rapport couvre les principaux développements en matière de redressement de l'économie et de l'infrastructure, et je ne les évoquerai donc pas. Je dirais simplement qu'en ce qui concerne l'exploitation des ressources en pétrole et en gaz dans la mer du Timor, des discussions très utiles ont eu lieu au début de ce mois, dans un esprit cons-

tructif, avec le Gouvernement australien. La prochaine série de pourparlers aura lieu avant la fin du mois à Dili, à l'issue desquels commencera l'élaboration d'un texte de traité.

Je voudrais dire quelques mots au sujet des réfugiés. Les visites du chef d'état-major de l'ATNUTO dans quatre camps de réfugiés au Timor occidental du 9 au 11 avril constituent l'élément principal couvert dans le rapport, mais je regrette de devoir informer le Conseil que depuis lors, il n'y a pas eu de progrès tangible dans le règlement de la situation des réfugiés. Les discussions entre l'ATNUTO et les autorités indonésiennes se poursuivent et ces dernières ont informé l'ATNUTO qu'elles envisagent de procéder en juin à une inscription, durant un seul jour, des réfugiés au Timor occidental. Comme les membres se souviendront, cette inscription était prévue pour ce mois, mais elle a été reportée au mois prochain.

Au cours de la dernière séance du Conseil de sécurité sur le Timor oriental, le 5 avril, j'étais revenu sur la question de l'enlèvement de femmes est-timoraises et de leur transfert au Timor occidental. Comme les membres du Conseil le noteront, faute d'une présence internationale permanente au Timor occidental après le meurtre brutal de trois employés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du fait de la présence continue de milices, il s'avère très difficile d'obtenir des informations concrètes. Des organisations indonésiennes de droits de l'homme et des organisations non gouvernementales surveillant les camps ont tenté d'obtenir des informations sur ces affaires, mais leur accès aux camps est limité et, même si des contacts ont lieu, nombre de femmes hésitent à parler. La plupart des cas ne sont pas connus avant qu'une femme retourne au Timor oriental et dépose plainte. Sur les 25 affaires d'enlèvement et de viol sur lesquelles l'Unité des crimes graves de l'ATNUTO enquête actuellement, une femme est toujours au Timor occidental. L'ATNUTO cherche à suivre cette question durant ses négociations bilatérales avec le Gouvernement indonésien sur les problèmes en suspens. Ces négociations ont effectivement repris cette semaine.

Le Secrétaire général évoque dans son rapport le décret du 24 avril du Président Wahid, portant création d'un tribunal spécial chargé de prendre connaissance des violations flagrantes des droits de l'homme au Timor oriental, qui permettra de commencer les premiers procès indonésiens. Toutefois, le décret limite la compétence de ce tribunal aux actes commis après le scru-

tin du 30 août 1999, excluant ainsi l'ouverture de poursuites contre les atrocités commises antérieurement. M. Vieira de Mello a demandé instamment aux autorités indonésiennes de promulguer à nouveau le décret sans l'assortir de limitations dans le temps.

En ce qui concerne l'assassinat des trois agents du HCR le 6 septembre 2000 au Timor occidental, six hommes ont été condamnés, le 4 mai, par un tribunal de Jakarta à des peines allant de 10 à 20 mois, face à une opinion internationale incrédule et atterrée. Il est clair que la gravité des crimes exige qu'on n'en reste pas là. On nous a informés depuis que le procureur indonésien avait fait appel de ce jugement.

Suivant la demande du Conseil, le rapport aborde la question de la sécurité. La situation générale est bonne pour le moment, mais le rapport identifie également des risques, tant externes qu'internes, dus en partie à la saison politique particulièrement intense et sensible qui s'annonce, et qui s'achèvera par la formation du premier gouvernement du Timor oriental indépendant. Étant donné les incertitudes en matière de sécurité, le Secrétaire général conclut dans son rapport qu'il serait prudent de conserver la composante militaire de l'ATNUTO sous sa forme actuelle pour l'essentiel jusqu'à ce que le Gouvernement timorais soit mis en place. La question reste bien sûr à l'examen et des modifications seront proposées en fonction de la situation.

Pour ce qui est de la présence des Nations Unies après l'indépendance, la planification est en cours à Dili, où un groupe de travail a été mis en place et travaille depuis plusieurs semaines sur un certain nombre de projets. Ici, au Siège, une équipe commune spéciale de mission s'est également attelée à la tâche, à l'appui et en complément de ce que fait le groupe de travail à Dili et pour s'occuper de la coordination entre les organisations concernées. Une équipe d'experts s'est rendue au Timor oriental pour examiner les avoirs de l'ATNUTO afin d'en déterminer l'utilité future, en vue d'une éventuelle cession. Une autre mesure a été prise avec la nomination d'un haut responsable de l'ONU chargé de la coordination de la planification entre le Siège de l'ONU et les équipes sur le terrain. Il se rendra au Timor oriental la semaine prochaine. La conférence des donateurs qui se tiendra à Canberra, en Australie, à la mi-juin, sera également l'occasion de revenir sur ces travaux avant le prochain rapport au Conseil de sécurité, prévu pour la fin juillet.

Pour terminer, le Secrétaire général est conscient des préoccupations de certains États Membres concernant le volume de ressources engagées dans cette opération. Cependant, il est également conscient de la responsabilité globale que les Nations Unies ont assumée au Timor oriental. Il préconise, par conséquent, une ligne de conduite marquée par la prudence, pour préserver l'investissement considérable de la communauté internationale dans l'avenir du Timor oriental. Son rapport, qu'il présentera fin juillet, sera une nouvelle occasion d'examiner la question.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant donner la parole à M. Gusmão, Président du Conseil national de la résistance timoraise.

**M. Gusmão** (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier les membres du Conseil de m'avoir fait l'honneur de me donner la parole pour pouvoir lui faire part de certaines de nos grandes préoccupations en cette phase de transition au Timor oriental.

Trois questions essentielles reviennent périodiquement à l'ordre du jour du Conseil; nous les soulevons de nouveau ici car elles n'ont pas encore été réglées et méritent toute notre attention. Il s'agit des questions de justice et de réconciliation, de sécurité et de perspectives globales de développement.

Les dirigeants est-timorais ont souvent été interrogés sur leur position concernant la mise en cause des auteurs des crimes commis en 1999, tant avant qu'après la consultation populaire organisée par l'ONU. Tout aussi souvent, nous avons affirmé que la justice et la réconciliation étaient deux volets d'un même processus, qui doivent comme tels être abordés simultanément, et que la responsabilité en incombait également à la communauté internationale et à nous-mêmes. Les crimes commis au Timor oriental ont provoqué d'immenses peines, d'immenses souffrances et des douleurs sans fin, chez les enfants, notamment, et chez les femmes et les hommes de notre pays. Mais ils ont également représenté un affront pour la communauté internationale qui était déjà engagée dans le processus de consultation et faisait une campagne en faveur de l'autodétermination de notre peuple. C'est la raison pour laquelle nous estimons que la communauté internationale devrait avant tout se charger de la partie justice, tandis que nous, Timorais de l'Est, nous concentrerions essentiellement sur la responsabilité du processus de réconciliation.

La communauté internationale, et les Timorais de l'Est, bien entendu, ont fait preuve de compréhension à l'égard de l'Indonésie, à qui ils ont donné plus d'une occasion de tenir ses promesses, si souvent répétées, de punition des auteurs de violences. Malheureusement, la réponse n'a pas été, pour l'instant, à la hauteur, comme l'attestent les sentences consternantes infligées aux assassins des trois agents du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Nous tenons à redire au Conseil que nous restons très attachés au processus de réconciliation. La semaine dernière, une réunion s'est tenue à Bali, et la semaine prochaine une autre est prévue au Timor oriental avec les dirigeants des factions favorables à l'autonomie. Nous tendons la branche d'olivier depuis quelque temps déjà, et nous continuerons de le faire, car nous sommes conscients qu'il s'agit d'un processus de longue haleine. Nous pensons toutefois que la stabilité dont nous avons grand besoin au Timor oriental serait grandement menacée si nous n'étions pas en mesure de mener à bien ce processus.

Pour l'instant, la situation au Timor oriental sur le plan de la sécurité est maîtrisée, selon nous. Pour éviter les confusions, cependant, il est nécessaire d'établir une distinction entre la violence et les crimes commis actuellement au Timor oriental, d'une part, et les infiltrations et les attaques qui se produisent à la frontière, d'autre part. La nature et les causes de chacun de ces problèmes spécifiques de sécurité sont foncièrement différentes. Le premier fait souvent l'objet de rapports dramatiques, mais il est facile de prouver sur la base des statistiques officielles de la police civile et des analyses que ces niveaux d'insécurité sont moins dramatiques que dans la majorité écrasante des capitales du monde. La situation socioéconomique actuelle de la population est certainement un facteur décisif en la matière.

La situation à la frontière est une toute autre question. Les milices continuent de régner en toute impunité et de contrôler le sort des réfugiés restant au Timor occidental. Des incursions et des infiltrations continuent de se produire au niveau de notre frontière commune et tout récemment encore, cinq nouveaux incidents de ce type ont eu lieu. Après un an et demi d'attente d'un changement, des mesures strictes sont maintenant nécessaires. C'est une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous, vu l'impact déstabilisant que ce problème a sur le processus en cours.

Nous recherchons des rapports de bon voisinage avec l'Indonésie, fondés sur le respect et l'entente mutuels. Les dirigeants est-timorais ont souvent rencontré à Jakarta des membres du Gouvernement indonésien et d'autres institutions, dans le but de normaliser ces relations, de combler les fossés existants et d'obtenir le respect et la compréhension mutuels. Nous souhaitons également déclarer que cela continuera, puisque les deux pays ont besoin de paix et de stabilité et que les deux peuples le méritent. Nous sommes certains que l'Indonésie comprend que nous, petit pays avec une petite population, non seulement ne constituons aucune menace pour les pays voisins, mais, et c'est plus important, sommes réellement attachés à établir une nouvelle relation avec nos voisins, le regard tourné vers l'avenir.

Dans ce contexte, je voudrais demander aux membres du Conseil de continuer à appuyer le Timor oriental. Nous sommes conscients du fait que le Conseil doit répondre aux exigences liées à de nombreuses autres situations difficiles et malheureuses dans le monde. Nous savons également combien la communauté internationale a investi pour maintenir la paix au Timor oriental. Nous en sommes très reconnaissants. Mais parce que nous savons que ce Conseil est attaché à faire du Timor oriental un exemple réussi, je prie les membres du Conseil de prolonger la mission de maintien de la paix dans notre pays. Nous comprenons qu'une mission telle que celle-ci devrait être réduite après la déclaration d'indépendance. Cependant, nous continuerons d'avoir besoin de l'aide de la communauté internationale tant au niveau de la sécurité que pour aider et conseiller les futurs dirigeants pendant la phase initiale de l'indépendance.

Le succès de cette mission est le succès de la communauté internationale autant que celui des Timorais de l'Est. Ensemble, nous pouvons défendre les valeurs de la paix, de la justice, de la démocratie, des droits de l'homme et du respect du droit international.

Pour nous, Timorais de l'Est, le succès de cette mission signifie avant tout garantir que nous sommes prêts à prendre la responsabilité de gouverner notre pays souverain d'une manière démocratique et viable. Nous n'y arriverons que par la paix et la stabilité et, pour cela, nous avons besoin du soutien continu de la communauté internationale. Je puis vous assurer que dans quelques années, les Est-Timorais s'adresseront à ce Conseil et exprimeront leur gratitude pour nous avoir fait confiance lorsque nous avons formulé notre

demande. Nous serons fiers de venir au Conseil avec une expression de gratitude de la part de notre peuple, déclarant que nous serons aux côtés du Conseil en tant que membre de la communauté internationale qui entretient des relations avec ses partenaires comme n'importe quel autre pays, mais qui n'a plus besoin de demander une aide continue. Alors seulement, nous serons capables de partager avec le Conseil la joie de la vraie liberté.

Notre processus avance et nous entrerons bientôt encore dans une nouvelle phase, décisive et déterminante pour nous : le tournant que seront les élections et la mise en place d'institutions démocratiquement élues.

Les résultats des élections seront une référence pour la mise en place d'un Gouvernement est-timorais, dont nous sommes en train de mettre au point et de finaliser la structure. Dès qu'elle sera conçue, les ressources affectées à ses institutions seront utilisées plus efficacement, car elles seront ciblées conformément à une structure administrative convenue au préalable. Ce sera un moment de la plus haute importance, en ce sens qu'il signifiera le premier pas vers la prise totale de responsabilité pour notre pays.

Le Timor oriental manque toujours d'un système économique structuré. Des mesures importantes ont été prises en ce qui concerne le cadre réglementaire et il y a un consensus parmi les forces politiques pour mettre en place un système ouvert et basé sur l'économie de marché. Cependant, nous devons encore définir notre vision pour le développement futur.

Je suis heureux d'informer le Conseil que nous instituerons bientôt un groupe chargé de travailler à temps plein sur la planification du développement stratégique à court, moyen et long terme. Il s'agit d'une initiative est-timoraise qui a le soutien du Président de la Banque mondiale Jim Wolfensohn et la pleine participation des autres parties intéressées.

Nous avons l'intention d'entamer cette tâche plus tôt, après les trois conférences tenues par les Est-Timorais dans ce but. Les exigences du processus, le manque de ressources humaines et de ressources matérielles dans le pays pour permettre un engagement à temps plein ont entravé notre intention initiale. Je m'impliquerai personnellement dans ce processus et vous assure qu'il est aussi dans notre meilleur intérêt que les investissements consentis par la communauté internationale soient utilisés efficacement. Nous souhaitons définir les lignes directrices stratégiques pour

le développement du Timor oriental comme la façon la plus efficace d'allouer correctement les ressources tant matérielles qu'humaines et d'obtenir un véritable développement durable pour la nouvelle nation indépendante en train de naître.

Comme nous l'avons souvent déclaré, le développement est un concept creux en l'absence de démocratie et de liberté. Cependant, notre peuple, qui s'est battu et a souffert si longtemps, ne mérite que ce que nous pouvons lui offrir de mieux, main dans la main avec nos partenaires de la communauté internationale.

La communauté internationale nous aide généreusement à maintenir la liberté. Nous lui rendrons la pareille en édifiant un pays démocratique qui contribuera à la paix dans la région et le monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Ramos-Horta.

**M. Ramos-Horta** (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence pour ce mois.

Excusez-moi de ne pas avoir de texte écrit. J'ajouterai simplement quelques observations à ce que vient de déclarer le Président Xanana Gusmão.

La première que j'aimerais faire est que d'ici juin, nous aurons dissous le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT), une organisation faïtière qui a été capitale pendant de nombreuses années dans notre lutte pour réunir tous les groupes est-timorais autour d'un objectif commun. C'est sous cette enseigne particulière, sous ce drapeau que nous sommes allés aux urnes le 30 août 1999. Mais à mesure que le processus politique avance, il est aussi temps pour nous de laisser la place et d'encourager le système multipartite : le pluralisme. Cela a toujours été notre plan, dès le début, de réduire la place du CNRT lui-même lorsque l'Administration transitoire au Timor oriental prendrait forme, de façon à ne pas avoir une institution parallèle et concurrente. Nous croyons qu'en juin, il sera temps pour le CNRT d'être dissous afin que les partis puissent préparer beaucoup plus efficacement les élections pour l'Assemblée constitutionnelle, dont nous espérons qu'elles auront lieu le 30 août.

Après sa dissolution, le CNRT sera remplacé par un instrument encore plus important et d'envergure encore plus large : le pacte national. Nous avons eu des discussions avec tous les partis politiques au Timor oriental et nous sommes occupés actuellement à rédiger

un document détaillé qui contiendrait des éléments importants tels que l'attachement à la démocratie, la tolérance, la non-violence, le respect des minorités ethniques et religieuses, et l'application volontaires des normes internationales des droits de l'homme et du principe de la primauté du droit. Mais ce document obligerait aussi tous les partis politiques, quels que soient le résultat des élections du 30 août et la composition du Gouvernement, à respecter les accords internationaux existants. Cet instrument serait signé par tous les partis du Timor oriental et aurait pour témoins les deux évêques catholiques du Timor oriental et M. Sergio Vieira de Mello. Cela enverrait un message rassurant à notre peuple et à la communauté internationale.

Je voudrais également ajouter quelques observations sur le verdict rendu pour les assassins des trois employés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Auparavant, je voudrais rappeler au Conseil nos efforts, qui vous sont connus depuis des mois – depuis plus d'un an –, afin d'essayer de comprendre les difficultés du Gouvernement indonésien démocratiquement élu.

On le sait, nous avons à maintes reprises déclaré en accord avec le Secrétaire général qu'il fallait être patient et faire confiance au système judiciaire indonésien pour que soient traduits en justice les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Nous avons exprimé notre confiance et notre foi en l'intégrité du Procureur général, notre ami Marzuki Daruzman. C'est pourquoi nous avons été très peiné et outrés d'apprendre le verdict rendu contre les assassins avoués de trois agents humanitaires internationaux : 10 à 20 mois pour ceux qui ont commis un crime et s'en sont vantés.

Comment pouvons-nous, êtres humains dotés de conscience, faire comme si rien de grave ne s'était produit? Pouvons-nous garder confiance et foi dans le système qui a rendu ce verdict? Nous sommes indignés comme le reste de la communauté internationale et il est réellement décourageant pour nous tous, y compris pour le peuple timorais, de voir la direction prise par le système judiciaire indonésien pour ce qui est des autres crimes graves commis au cours de l'année 1999 par de hauts responsables militaires indonésiens et des Timorais de l'Est agissant sous les ordres de l'armée indonésienne. Nous espérons que ce n'est pas tout ce que fera la partie indonésienne.

Je voudrais également aborder brièvement la question des violences signalées au Timor oriental. Comme l'a indiqué le Président Xanana Gusmão, il faut établir deux distinctions. Premièrement la situation à la frontière où des incursions sporadiques ont lieu à partir du Timor occidental dans les zones protégées par les forces de maintien de la paix – Australie, Népal et Nouvelle-Zélande, entre autres. Malheureusement, cela a lieu malgré les nombreux engagements que nous avons reçus de la partie indonésienne quant au désarmement et à la suppression des milices pour permettre aux réfugiés, tant qu'ils sont sans protection, de vivre là sans crainte. Pourtant les milices continuent de régenter les camps. Le Sous-Secrétaire général Annabi a mentionné la présence continue des victimes de viol qui ne sont pas protégées.

Ce qui est tragique, c'est que nous avons expliqué, pour notre part, au Conseil et aux autorités indonésiennes notre vision de paix et d'amitié avec la République indonésienne, en particulier avec la province voisine du Timor occidental. Si les milices étaient désarmées comme promis et si le Timor occidental cessait d'être une base d'instabilité et d'agression contre les forces de maintien de la paix et le Timor oriental, nous créerions les conditions pour que le Timor oriental – le Timor oriental indépendant – entretienne, notamment avec le Timor occidental, des relations de libre-échange transfrontalier et de liberté de circulation des populations sur la base de stratégies communes pour l'éradication du paludisme et la réduction de la pauvreté.

Le Timor occidental – bien qu'il n'ait pas connu de guerre depuis 50 ans que l'Indonésie est indépendante – est encore plus pauvre que le Timor oriental. Ses habitants se plaignent à juste titre du fait que la communauté internationale prête une plus grande attention au Timor oriental qu'à eux, s'agissant de leur bien-être économique.

Nous avons discuté de cette vision avec les autorités indonésiennes, avec le Président Abdurrahman Wahid et le Ministre des affaires étrangères Alwi Shihab. Mais tant que le Timor occidental sera une région très instable à notre frontière – au lieu que les conditions soient créées pour permettre au Timor occidental d'attirer des investisseurs étrangers de façon à y réduire le chômage –, nous estimons qu'il sera presque impossible de réaliser cette vision, ce rêve.

Comme le Sous-Secrétaire général l'a indiqué, les négociations relatives à un nouvel accord sur le partage des revenus de la région de la passe de Timor provenant des ressources en pétrole et en gaz progressent à un rythme plus rapide et de façon très positive. J'irais même jusqu'à exprimer l'espoir qu'un nouvel accord sera signé d'ici deux mois de façon à permettre aux investisseurs de préparer les contrats pour la construction des oléoducs en vue d'acheminer le gaz vers le Territoire du Nord australien.

La théorie où tous gagnent veut que les deux parties bénéficient du processus de négociation. Même si elles en sortaient en partie insatisfaites, ni l'une ni l'autre ne serait mécontente ni déçue. L'Australie est un ami et voisin proche et un partenaire stratégique du Timor oriental, et nous pensons qu'il est de notre intérêt commun de parvenir à un prompt accord tant pour le Territoire du Nord australien que, surtout, pour le peuple du Timor oriental qui a besoin de ces revenus.

Le Conseil a investi des efforts considérables pour amener ce processus où il est aujourd'hui. Il y a eu des hauts et des bas, des contrariétés et des déceptions, mais c'est tout naturel dans un processus aussi complexe, surtout si l'on se souvient de notre situation en septembre 1999. Lorsque nous faisons le point, nous voyons des progrès spectaculaires dans tous les domaines. Il reste encore beaucoup à faire. Pour que les progrès se poursuivent, comme l'a fait remarquer le Président Gusmão, il faut que la communauté internationale donne des signes positifs et constants de son engagement au Timor oriental.

L'ensemble de la mission de l'ONU au Timor oriental comprend deux piliers : d'abord celui de la sécurité. C'est à dire que, même si nous comprenons bien que le Timor oriental n'est malheureusement pas le seul conflit au monde qui exige l'attention du Conseil, c'est un domaine où le Conseil a fait d'énormes investissements en ressources et en temps et où il existe une réelle promesse de succès pour l'honneur de la communauté internationale, pour chacun de vous et, surtout, pour le peuple du Timor oriental. Nous vous demandons donc de continuer à veiller à ce que vos projets éventuels de réduire les effectifs de la force de maintien de la paix au Timor oriental y soient liés à l'évolution de la sécurité.

Nous savons bien qu'il faut intensifier le processus de timorisation et de renforcement des capacités afin que l'accession à l'indépendance se fasse, confor-

mément à nos promesses, dans les trois premiers mois de l'année à venir. Jusqu'ici, l'échéance semble pouvoir être respectée.

J'en viens à nos propres responsabilités, à savoir ce que vont faire les Est-Timorais eux-mêmes, avec les Nations Unies, pour assurer la paix interne au Timor oriental. Pour ce qui est de la sécurité extérieure et d'autres aspects de la sécurité, y compris intérieure, nous comptons sur la Force de maintien de la paix, sur la police civile et sur les institutions d'ordre public créées. Mais il y a aussi le processus de réconciliation nationale. Il nous incombe, et nous pouvons assurer au Conseil que nous y travaillons inlassablement avec ceux qui par le passé étaient pour l'autonomie au sein de l'Indonésie. Nous leur avons dit que voter pour l'autonomie et avoir ces opinions ne constituaient pas un crime. Tout Est-Timorais peut dire « Je veux que le Timor oriental fasse partie de la Tasmanie », ou « Le Timor oriental devrait faire partie de l'Alaska ». Il en a le droit, tant qu'il ne commet ni crimes ni violences à cette fin. C'est la teneur de notre message aux partisans de l'autonomie : réconciliation oui, mais sans méconnaître les crimes ni négliger la justice.

À cet égard, la partie timoraise continuera de travailler, avec ses frères et soeurs de l'autre partie, à poursuivre le processus de réconciliation. Dans une semaine, un groupe important d'éléments pro-autonomie se rendra au Timor pour nous rencontrer. Ce sera la cinquième, sixième, ou septième réunion que nous tenons dans des lieux différents et à des niveaux différents.

Mais le problème de la justice reste la responsabilité de la communauté internationale. À cet égard, je terminerai en disant que l'Unité des Nations Unies pour les crimes graves commis au Timor oriental doit être appuyée et renforcée afin de poursuivre le travail extraordinaire qu'elle a déjà entrepris. Par ailleurs, les autorités indonésiennes ne doivent pas oublier l'engagement qu'elles ont pris envers nous et les membres du Conseil, pour que les auteurs des crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au Timor oriental soient traduits en justice.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

**M. Eldon** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-secrétaire général Annabi pour un exposé très utile. Il est très encourageant de voir aujourd'hui M. Xanana Gusmão et M. José Ramos-Horta

parmi nous. Pour ma délégation, il a été très instructif d'entendre de leur bouche même leur évaluation sur les préparatifs des élections au Timor oriental et de l'indépendance. À ce stade, je m'associe aux observations qui seront faites plus tard lors du débat par le représentant de la Suède au nom de l'Union européenne.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général. Comme lui, nous estimons que la sécurité reste précaire. La présence militaire de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) devrait donc être maintenue au niveau actuel, jusqu'à ce qu'une évaluation de la sécurité montre que la réduction des effectifs est possible. Elle ne le sera peut-être pas avant les élections.

Mais il faut être attentif aux coûts. Il faut que l'Administration transitoire améliore sa gestion budgétaire, et nous avons noté en particulier un certain manque de progrès dans le recouvrement des coûts – par exemple, les frais de consommation d'électricité et d'eau, l'enregistrement des véhicules et les redevances d'aéroports encourues par les Nations Unies. Il semble que, depuis 12 mois, environ 10 millions de dollars d'électricité ont été donnés parce que des compteurs électriques n'avaient pas été installés. Il serait très intéressant que M. Annabi nous dise si l'on a envisagé d'autres structures tarifaires entre-temps, par exemple, un tarif électrique unique pour les ménages.

Le Royaume-Uni reste gravement préoccupé par les conditions au Timor occidental. Cette question était un facteur important de la mission du Conseil l'an dernier, et la situation demeure toujours aussi préoccupante. Nous encourageons le Gouvernement indonésien à mener son programme d'enregistrement des réfugiés sans plus de retard, comme il l'a promis. Il est très important que les réfugiés qui choisissent de rentrer chez eux, aient la possibilité de s'enregistrer pour voter lors du scrutin. Nous attendons également beaucoup de la mission du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité, qui évaluera la sécurité au Timor occidental. Je suis déçu que la mission n'ait pas pu partir, car c'est une composante clef du retour éventuel des institutions internationales au Timor occidental.

Cela dit, nous nous félicitons des mesures prises par le Procureur général indonésien, en vue de procéder à des enquêtes en profondeur sur les violations des droits de l'homme et autres crimes graves commis au Timor occidental, après les élections. Nous nous féli-

citons aussi de son intention de faire appel des verdicts vraiment dérisoires rendus pour les massacres d'Atambua. Dans son intervention, M. Ramos-Horta a, je pense, bien exprimé le sentiment des Est-Timorais à cet égard, et je sais que le Conseil partage ces préoccupations. Le Conseil devra donc continuer de suivre de près ce processus.

Nous espérons que le Gouvernement indonésien prendra les dispositions nécessaires concernant le Tribunal spécial chargé de connaître les violations flagrantes des droits de l'homme au Timor oriental, afin qu'il puisse commencer à siéger sans retard. Nous invitons instamment le Gouvernement indonésien à amender le décret portant création du Tribunal, afin qu'il puisse connaître aussi des crimes commis avant le scrutin d'août 1999.

Enfin, il faut regarder vers l'avenir. Dans le courant de l'été, le Conseil aura l'occasion d'examiner la planification post indépendance de la présence des Nations Unies. Nous appuyons fermement la décision prise par le Secrétariat de créer une cellule de mission intégrée afin d'examiner cette question. La planification du processus ultérieur doit englober les services compétents du Secrétariat et des institutions des Nations Unies ainsi que des apports de l'ATNUTO et de Dili. Il importe aussi que cette planification comporte des dispositions concernant une stratégie de sortie viable; mais le Royaume-Uni est convaincu que la communauté internationale devra rester engagée au Timor oriental pendant quelques années encore après l'indépendance.

**Mme Lee** (Singapour) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Hédi Annabi d'avoir présenté le rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), que Singapour appuie pleinement. Ses mises à jour supplémentaires sur la situation ont aussi été très utiles. Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à M. Xanana Gusmão au Conseil de sécurité, et nous sommes heureux de voir M. José Ramos-Horta de retour dans cette salle. Ayant chargé l'ATNUTO de déléguer progressivement davantage d'autorité au peuple du Timor oriental, il est approprié que, de plus en plus, les dirigeants du Timor oriental s'adressent directement au Conseil de sécurité, comme signe clair de l'adhésion du Conseil aux efforts de timorisation. Leur évaluation de la façon dont l'ATNUTO s'acquitte de sa tâche permettra de déterminer si l'ONU est sur la bonne voie. Et surtout, leur vision de l'avenir du Timor

oriental influencera largement les futurs débats du Conseil durant la phase qui suivra l'indépendance et apportera un concours précieux au prochain rapport sur lequel la Cellule de mission intégrée pour le Timor oriental au Siège de l'ONU et le Groupe de travail à Dili oeuvrent très dur.

Le peuple est-timorais doit maintenant retrouver la détermination qui l'a soutenu pendant les longues années de lutte tandis qu'il effectuait la transition vers l'indépendance. Il doit à présent mettre son endurance au service de l'objectif à long terme consistant à faire du Timor oriental un pays viable et durable. Pour traverser en barque une mer déchaînée, il faut faire preuve d'une approche et d'une volonté communes, et cela requiert la force collective et la détermination de chacun des Timorais de l'Est. La réconciliation parmi tous les Timorais de l'Est est par conséquent importante. Une société est-timoraise cohérente et tolérante et une identité nationale revigorée encourageraient la diaspora est-timoraise tant requise à revenir au pays et à contribuer aux efforts d'indépendance.

Singapour est en accord total avec la conclusion du Secrétaire général, qui déclare au paragraphe 33 de son rapport (S/2001/436) être :

« favorable à une ligne de conduite marquée par la prudence pour préserver l'investissement considérable de la communauté internationale dans l'avenir du Timor oriental ».

Un fondement stable et durable ne peut s'établir du jour au lendemain. L'ATNUTO, avec l'appui de la communauté internationale, a accompli des progrès notables dans d'importants domaines au Timor oriental. Nous devrions axer nos efforts sur la consolidation des acquis obtenus par l'ATNUTO ainsi que sur une aide visant à permettre au Timor de naviguer de lui-même.

Alors que l'ONU entame un processus de réflexion quant à son rôle futur au Timor oriental, il est crucial que nous ayons à l'esprit le contexte politique plus large ainsi que les incidences de la situation au Timor oriental sur la sécurité de la région. L'avenir de ce pays est intimement et inextricablement lié à l'Indonésie, son voisin le plus proche. Les deux pays connaissent des transitions et des ajustements difficiles, et la façon dont ils les réaliseront aura des conséquences importantes pour la région. Nous devons appuyer – et non mettre en danger – le développement d'institutions démocratiques solides et durables dans les deux pays.

Nous sommes fermement convaincus que l'ONU et la communauté internationale ont une responsabilité importante et l'obligation de rester engagés au Timor oriental, pour aider tant à maintenir la paix qu'à assurer le relèvement du pays. En fait, la majeure partie de ce qu'a accompli l'ATNUTO n'aurait pu se faire sans les ressources et l'appui politique de l'Organisation et de la communauté internationale. La sortie de l'ONU ne doit être ni précipitée ni basée sur des échéances irréalistes. Elle devrait plutôt se fonder sur des objectifs clefs et sur des points de référence liés à ce que nous voulons obtenir dans ce pays et qui contribueront à jeter les fondements d'un Timor oriental indépendant, viable et stable. À cet égard, nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général du mois de juillet qui traitera de cette question.

D'ici là, les problèmes persistants des milices et des réfugiés, ainsi que la violence dans le pays, qui pourraient s'exacerber avant les élections, démontrent clairement la nécessité d'une forte présence de maintien de la paix de l'ONU au Timor oriental. Certains d'entre nous ont entendu, lors d'une réunion officielle récente des pays fournisseurs de contingents de l'ATNUTO, comment les forces de maintien de la paix contribuent à la sécurité interne au Timor oriental, en coopération avec la composante de police civile. Il est certainement vrai qu'une présence de maintien de la paix ferme et visible joue un rôle dissuasif et préventif dans le maintien de la stabilité dans la région. En outre, nous pensons qu'un environnement stable et sûr est essentiel à l'amélioration du climat des investissements au Timor oriental. En envoyant des signaux positifs aux investisseurs internationaux, nous aiderions à soutenir le développement économique du Timor oriental, contribuant ainsi à assurer sa viabilité à long terme et à réduire ce faisant sa dépendance à l'égard de l'aide internationale.

Le problème des réfugiés d'origine est-timoraise qui restent au Timor occidental est une question importante qui n'a pas encore été résolue et qu'il faut traiter d'urgence. Nous prenons par conséquent note des efforts de l'Indonésie visant à préparer l'opération d'inscription prévue actuellement pour le 6 juin 2001. Cela constituera un premier pas important pour aider ces réfugiés. Il ne s'agit pas simplement d'une affaire technique mais d'un problème qui soulève des questions délicates. L'ONU devrait participer à tous les aspects de cet effort. Singapour espérait que le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité

enverrait une mission d'évaluation de sécurité interorganisations au Timor occidental plus tôt. Cette mission aurait pu ouvrir la voie à une présence plus large de l'ONU pour aider à faciliter le processus d'inscription, suivi des processus de réinstallation et de rapatriement.

Nous sommes conscients et comprenons pleinement la déception et l'indignation qui ont été exprimées par d'autres au sujet des sentences rendues à la suite du meurtre l'année dernière de trois employés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Singapour a toujours prôné la sécurité et la protection du personnel de l'ONU et du personnel connexe. Le meurtre brutal d'employés non armés de l'ONU ne peut rester impuni. Nous pensons cependant qu'il faut permettre à la justice indonésienne de suivre son cours. Sous cet angle, nous sommes également encouragés par la décision de l'accusation indonésienne de faire appel des sentences. Nous sommes convaincus que les Indonésiens comprennent le sérieux avec lequel la communauté internationale envisage cette question et l'importance qu'il y a de la traiter de façon crédible. Nous nous félicitons, à cet égard, des premières mesures qui ont été prises contre les suspects accusés de crimes contre l'humanité et d'autres crimes graves commis au cours des actes de violence de 1999, y compris la mise en place d'un tribunal ad hoc pour traiter de la violence qui a suivi le scrutin. Nous espérons que d'autres mesures concrètes seront prises par l'Indonésie, notamment pour collaborer étroitement avec l'ATNUTO afin que les responsables soient traduits en justice.

En fin de compte, le succès du Timor oriental dépendra des habitants eux-mêmes. Jusqu'à présent, la détermination et la volonté dont ont fait preuve les Timorais de l'Est nous ont rassurés et ont suscité en nous un grand espoir. Si je peux continuer à développer la métaphore maritime que j'avais utilisée au début de ma déclaration, je dirai que la communauté internationale aide le Timor oriental à se préparer à la prochaine phase de son voyage maritime. Les facteurs externes comme les conditions météorologiques sont à l'évidence hors de notre contrôle. Ils sont difficiles à prédire. Cependant, nous avons la capacité de prendre des mesures qui permettront d'aider à assurer la viabilité du navire est-timorais et nous devons le faire. Il faudra mettre le mât en place, réparer la coque et impartir à l'équipage les compétences en matière de navigation et autres qui sont indispensables à la navigation du vaisseau. Si nous réussissons, nous aurons lancé le

vaisseau amiral d'une vraie réussite de l'Organisation des Nations Unies.

**M. Shen Guofang** (Chine) (*parle en chinois*) : J'aimerais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette réunion importante aujourd'hui. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son rapport, ainsi que le Sous-Secrétaire général Annabi pour son rapport détaillé. Nous nous félicitons également de la présence parmi nous de MM. Gusmão et Ramoz-Horta et les remercions de leurs interventions importantes.

La Chine constate avec satisfaction que le travail vers l'indépendance a procédé de façon méthodique. Il y a quelques jours, le travail d'inscription des électeurs pour l'élection d'une Assemblée constituante a commencé. La participation active des partis politiques montre qu'ils prennent au sérieux le processus de démocratie et d'indépendance.

Le problème des réfugiés au Timor occidental continue d'être préoccupant. La Chine pense que la décision du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité d'organiser et de diriger une mission interorganisations pour évaluer dans le courant de ce mois les conditions de sécurité au Timor occidental est très importante. Nous espérons que cette mesure permettra d'aider les réfugiés qui en ont grandement besoin et d'accélérer le processus de rapatriement afin que ces derniers puissent pleinement participer au processus d'indépendance au Timor oriental et d'exercer leurs droits démocratiques.

Nous notons que, même si la situation en matière de sécurité est généralement bonne au Timor oriental, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, la population locale reste très préoccupée car elle se demande si le processus politique continuera à évoluer dans le calme. Un certain nombre d'incidents récents montrent que les craintes de la population pour ce qui est de l'avenir sont fondées. Comme l'indiquent les paragraphes 19 et 20 du rapport, des incidents violents ont éclaté de temps à autre avec pour cible les civils et les soldats de la paix de l'ONU. Ces actes sont tout à fait inadmissibles et leurs auteurs doivent être traduits en justice.

L'expérience montre qu'avec l'accélération du processus d'indépendance politique, les occasions de voir les tensions s'aggraver vont également se multiplier. Nous approuvons donc l'analyse et les recommandations du Secrétaire général. Nous pensons

qu'étant donné le climat d'incertitude qui règne au Timor oriental en matière de sécurité, l'ATNUTO doit prendre des mesures pour renforcer la confiance de la population dans le déroulement harmonieux du processus d'indépendance de façon à créer un environnement social plus stable favorable à l'exercice des droits démocratiques. À cet égard, la coopération et l'appui de l'Indonésie sont très importants. Je voudrais aussi signaler à ce titre que la communauté internationale doit promouvoir la stabilité de l'Indonésie et du Timor oriental, stabilité qui demeure importante pour la paix et la stabilité de l'Asie et du monde entier.

L'ATNUTO a mis en place un groupe de travail sur le terrain afin d'ébaucher un plan pour la période qui suivra la transition et un organisme correspondant a été mis en place au Siège de l'ONU pour aider ce groupe de travail. Ces mesures permettront au Timor oriental d'accroître sa capacité en matière d'administration indépendante après son accession à l'indépendance. Entre-temps, la Chine espère également que les Nations Unies tiendront compte des aspirations du peuple timorais et les respecteront et, sur cette base, elle fera des recommandations spécifiques sur tous les aspects du transfert des pouvoirs qu'elle soumettra à l'attention du Conseil de sécurité.

L'indépendance et l'autonomie du Timor oriental exigent l'appui politique de tous les États Membres de l'ONU ainsi qu'une aide généreuse de la communauté internationale en faveur du développement économique du territoire. À cette fin, la Chine a déjà offert toute l'aide possible et continuera d'étudier avec le Timor oriental les possibilités de développement des relations économiques et commerciales ainsi que les nouveaux courants d'investissement dans le pays.

**M. Doutriaux** (France) : Je voulais d'abord remercier M. Annabi pour son exposé très clair qui rend parfaitement compte du travail remarquable réalisé par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) sous la conduite efficace de M. Sergio Vieira de Mello.

Je voulais souhaiter la bienvenue à M. Xanana Gusmão et M. José Ramos-Horta. Leurs interventions témoignent de leur courage, de leur force de conviction et elles donnent une idée précise des énormes défis qui ont déjà été relevés. Leurs interventions indiquent les étapes qui restent à franchir pour atteindre, dans les meilleures conditions et le plus tôt possible, notre objectif commun : l'établissement d'un Timor indépen-

dant, démocratique et viable. Tous nos vœux les accompagnent dans leur courageuse action.

Une intervention sera prononcée par la suite au nom de l'Union européenne par la Suède. Je limiterai donc mon intervention à quelques commentaires.

D'abord je voulais saluer les nouveaux progrès intervenus depuis notre dernière réunion du 5 avril. Ces progrès sont nombreux et contribuent à faire de l'ATNUTO un succès.

Le bon déroulement du processus de préparation des élections à l'Assemblée constituante représente la principale bonne nouvelle. Comme le souligne le Secrétariat, les délais restent certes serrés pour terminer l'enregistrement le 20 juin et tenir les consultations à la date symbolique du 30 août. Essayer de respecter les délais reste cependant indispensable pour ne pas perdre l'élan et être aux rendez-vous suivants : c'est-à-dire, l'adoption de la constitution dans les trois mois qui suivent, et puis l'indépendance ensuite.

La transition doit être aussi rapide que possible. La rapidité est une condition de succès. Plusieurs exemples d'autorités transitoires ayant atteint leurs objectifs en témoignent, comme par exemple l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge qui a duré 18 mois ou l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental qui a duré à peine deux ans.

Mais une transition rapide ne doit pas être synonyme de désengagement. Certainement pas. L'énorme investissement que la communauté internationale a consenti, à juste titre, en faveur de Timor ne doit pas être perdu. Plus d'un milliard de dollars d'aide multilatérale ont été mobilisés depuis octobre 1999. Aujourd'hui, le quart des casques bleus en opération sont déployés dans le cadre de l'ATNUTO.

La transition doit être souple pour serrer au plus près l'évolution des besoins des Timorais. Pour cela, il nous faut répondre aux questions qui se posent : Est-il, par exemple, souhaitable que les dépenses liées au coût de l'entretien de la composante militaire soient encore cent fois supérieures à celles consenties pour la formation de la police timoraise? Est-il souhaitable que la composante de police civile, dont tout le monde reconnaît l'utilité, soit cinq fois moins importante que la composante militaire? Est-il nécessaire de maintenir une composante militaire d'environ 8 200 hommes alors qu'à peine 2 500 d'entre eux sont affectés dans la

partie occidentale de Timor où il existe une menace bien réelle, que représentent les milices actives au Timor occidental? Les Casques bleus de l'ATNUTO sont-ils mieux à même que les éléments de police civile de prendre en charge le maintien de l'ordre?

C'est toutes ces questions qu'il convient de se poser pour pouvoir procéder, en temps voulu, aux adaptations nécessaires. Le rapport intérimaire qui vient d'être publié contient des recommandations de bon sens sur l'évolution souhaitable, en fait le statu quo, de l'ATNUTO jusqu'aux élections du 30 août. Il n'est évidemment pas question de transformer la présence internationale dans le contexte électoral. Comme le souligne le Secrétaire général, la période électorale nécessitera une vigilance particulière.

Mais il serait utile que le prochain rapport, prévu en juillet, contienne de nouvelles recommandations sur les adaptations possibles de l'ATNUTO, après les élections mais avant l'indépendance. Ces recommandations devraient prendre en premier lieu en compte les conditions de sécurité, les besoins sur le terrain et les souhaits des Timorais. Il n'est pas possible de transiger avec les besoins de sécurité des personnels par exemple. À cet égard, le verdict rendu en première instance par la justice indonésienne à propos du meurtre de trois agents du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est très décevant pour ne pas dire moins. La France se félicite de la décision du procureur indonésien de faire appel des jugements.

Une attention particulière doit être portée à la question cruciale du retour des réfugiés. Nous avons noté l'intention du gouvernement indonésien d'organiser l'enregistrement des réfugiés en principe le 6 juin. Cette opération d'enregistrement serait précédée d'une campagne d'information dans les camps, entre le 25 et le 27 mai. Où en sont les préparatifs? Quel serait le rôle du HCR et de l'ATNUTO? La mission d'évaluation au Timor occidental du Bureau du Coordonnateur pour les questions de sécurité, qui est annoncée dans le rapport pour le mois de mai, va-t-elle avoir lieu? A-t-elle des chances d'aboutir à une révision de la classification en niveau 5, ce qui autoriserait le retour des personnels des Nations Unies dans les camps du Timor occidental?

Il faut examiner ce processus d'enregistrement des réfugiés de Timor occidental en lien avec le calendrier électoral au Timor oriental. L'articulation entre les deux processus n'est pas évidente. Les autorités

indonésiennes indiquent que, sur la base d'un enregistrement le 6 juin, elles ne pourraient engager les premières opérations de retour que vers le 28 juin. L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) de son côté prévoit l'achèvement de la constitution des listes électorales pour le 20 juin. Comment concilier les deux échéances? Des procédures particulières seront-elles prévues? Il faut éviter qu'une population de réfugiés qui n'aurait pas pu prendre part au vote ne constitue une sorte de « bombe à retardement » pour la jeune démocratie timoraise.

Un autre succès reste à préparer aussi soigneusement : celui de l'après-indépendance. La première étape de préparation vient d'être franchie, avec la mise en place de structures de planification : à Dili, avec le groupe de travail post-ATNUTO; à New York, avec la cellule de mission intégrée. Ces deux structures seront des instruments précieux pour préparer les recommandations qui seront présentées aux donateurs à Canberra, à la mi-juin, et au Conseil de sécurité, d'ici le 31 juillet, conformément à la résolution 1338 (2001).

Il serait intéressant qu'au mois de juillet, notre Conseil, sous la présidence de la Chine, puisse tenir ses discussions en présence de représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, comme cela avait été le cas en janvier dernier. Il ne faut écarter de la réflexion aucun des acteurs qui auront à jouer un rôle majeur dans la présence internationale après l'indépendance.

**M. Gatilov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Annabi de son exposé sur la situation au Timor oriental. Nous sommes également reconnaissants de la participation à la séance d'aujourd'hui de M. Xanana Gusmão et de M. José Ramos-Horta qui nous ont donné leurs points de vue sur l'évolution de la situation au Timor oriental sur la voie de l'indépendance.

Notre dernier examen de la situation au Timor oriental, notamment sur la base du rapport intérimaire du Secrétaire général, nous permet de tirer des conclusions quant aux progrès réalisés dans le territoire sur la voie de l'indépendance. Mais il reste encore beaucoup à faire pour y parvenir. À cet égard, nous évaluons favorablement les activités de l'ATNUTO, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello. Par ailleurs, en plus des succès

obtenus, nous ne pouvons pas manquer d'attirer l'attention sur les problèmes qui persistent.

Un des plus graves est celui des réfugiés au Timor occidental. Malheureusement, la milice intégrationniste n'a toujours pas été désarmée. Non seulement elle empêche le retour des réfugiés, mais elle reste une source de menaces sur la frontière avec le Timor oriental.

Pour autant que nous le sachions, une fois de plus, l'enregistrement des réfugiés a été reporté. À cet égard, rien ne garantit qu'il aura lieu dans les nouveaux délais. Cette question revêt une importance considérable car ce nouveau retard élimine pratiquement toute chance de participer aux élections générales au Timor oriental pour les réfugiés qui sont encore au Timor occidental et espèrent être enregistrés comme personnes déplacées temporairement et rentrer chez eux après les élections.

Nous sommes également préoccupés de voir que, dans la société timoraise, les divergences politiques s'exacerbent en raison des différences d'opinions sur les conditions de mise en oeuvre de la réconciliation nationale et sur la rédaction d'une future constitution. Malheureusement, les divergences actuelles ne sont pas restées confinées à un désaccord à l'amiable, mais ont dégénéré en heurts entre Timorais de l'Est.

L'attention de la communauté internationale a été appelée sur la décision récente d'un tribunal indonésien concernant un des dirigeants de la milice intégrationniste, M. Guterres. Nous sommes opposés à toute ingérence dans l'administration de la justice par des États souverains, mais nous sommes convaincus que les coupables d'actes de terreur au Timor oriental dans le contexte du référendum, ainsi que ceux qui ont attaqué le personnel des Nations Unies au Timor occidental, doivent être dûment châtiés. Nous devons prendre des mesures énergiques pour empêcher le retour de tels incidents.

Un événement majeur a eu lieu le 7 mai dans la vie politique interne du Timor oriental. Ce jour a été celui du premier recensement de sa population, qui s'est fait parallèlement à l'inscription des électeurs. On a déjà enregistré plus de 42 % de la population. Nous espérons que l'on peut voir là la garantie que l'on pourra mener avec succès les activités prévues.

Pour ce qui est du maintien de l'ONU au Timor oriental, nous pensons que sa nature et ses paramètres

concrets seront définis conformément aux besoins réels et avec l'accord des autorités d'un Timor oriental indépendant.

**M. Ryan** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette réunion publique et souhaiter la bienvenue à nos invités, M. Xanana Gusmão et M. José Ramos-Horta. Nous considérons que leur participation à cette réunion illustre l'étroite relation qui existe entre le Timor oriental et l'ONU, ainsi que la réussite du processus de timorisation qui est au coeur de la marche vers l'indépendance. Nous avons écouté attentivement leurs interventions et nous sommes sensibles à la perspicacité et à l'intégrité de leurs observations. Nous souhaitons également remercier le Sous-Secrétaire général, Hédi Annabi, de son exposé complet et instructif, encore que nous ayons quelques préoccupations au sujet de plusieurs éléments qui y figurent.

L'Irlande s'associe pleinement à la déclaration que va faire sous peu le représentant de la Suède au nom de l'Union européenne. Je ne répéterai pas les vues qui y sont exprimées et qui sont les nôtres, mais je voudrais simplement souligner quelques points que l'Irlande, pays impliqué depuis longtemps au Timor oriental, estime particulièrement importants.

Depuis la création de l'ATNUTO en octobre 1999, de grands progrès ont été faits sur la voie de l'indépendance. Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage au personnel dévoué qui travaille dans les différentes composantes de la mission. À la suite du développement et de l'intensification accrus de ce travail, nous espérons que le peuple du Timor oriental participera à des élections véritablement démocratiques qui, à leur tour, jetteront de solides fondations pour l'avenir. Nous espérons que les dissensions politiques au Timor oriental, signe positif de normalisation, seront réglées par les parties en cause au moyen de débats et de procédés constitutionnels, et qu'elles ne conduiront pas à des violences et à des troubles civils.

Nous sommes très encouragés par ce qu'a dit M. Ramos-Horta des composantes importantes actuellement à l'examen du projet de pacte national qui doit être signé notamment par tous les partis politiques du Timor oriental. Tout point controversé devra être réglé par le verbe et non par la force. Nous pensons donc qu'il faut être très vigilant pour veiller au calme et à la

stabilité pendant le processus électoral et pendant la période ultérieure d'établissement de la constitution.

À cet égard, l'Irlande reste préoccupée par la situation sécuritaire et pense que les efforts considérables de la communauté internationale ne devraient pas être compromis par une réduction prématurée des troupes. Nous souscrivons pleinement à l'analyse du Secrétaire général, selon laquelle la composante militaire de l'ATNUTO doit rester inchangée jusqu'à ce que le nouveau Gouvernement du Timor oriental soit installé. Nous pensons également qu'une présence internationale importante sera nécessaire après l'indépendance. Elle devrait être adaptée aux besoins effectifs et à un calendrier qui sera examiné et suivi avec soin. Nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général, ainsi que les discussions futures sur la structure d'une telle présence à laquelle l'Irlande espère participer.

L'Irlande estime que des progrès significatifs en vue d'élections réussies sont actuellement réalisés au Timor oriental du fait du processus d'inscription et de l'important programme d'éducation civique. Mais nous restons préoccupés par le rythme du processus d'inscription des réfugiés au Timor occidental. Ceux qui souhaitent voter aux élections à l'Assemblée constituante du Timor oriental doivent pouvoir y retourner à temps pour s'inscrire. Nous sommes très inquiets d'avoir entendu ce matin M. Annabi dire que depuis plus d'un mois, il n'y a pas eu de nouveaux progrès sur la question des réfugiés. Nous exhortons le Gouvernement indonésien à mettre en oeuvre pleinement et rapidement son programme de rapatriement et de réinstallation en la matière.

L'Irlande juge essentiel que ceux qui ont violé les droits de l'homme et le droit international humanitaire fassent l'objet de poursuites, conformément aux normes internationales de justice et d'équité. Tout en nous félicitant des mesures prises pour enquêter sur ces violations, nous sommes préoccupés par certains faits récents, y compris les peines légères infligées à la suite du meurtre de trois membres du personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Atambua, ainsi que par la compétence limitée du tribunal spécial chargé d'examiner les violations des droits de l'homme. Nous croyons comprendre que ces questions sont à l'examen. Tout en respectant pleinement la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire en Indonésie, nous exhortons avec la plus grande fermeté les autorités compétentes à prendre

pleinement connaissance de la gravité de ces actes et à faire en sorte que les auteurs de ces violences soient traités avec toute la rigueur de la loi. La sanction doit être à la mesure du crime et doit être perçue comme telle. M. Ramos-Horta vient de parler de cette question avec éloquence.

Lors d'une précédente séance, l'Irlande a soulevé la question des femmes enlevées au Timor oriental durant le conflit, dont certaines seraient actuellement traitées comme des esclaves sexuelles au Timor occidental. L'Irlande est extrêmement préoccupée à ce sujet, et nous le sommes d'autant plus que M. Annabi nous a fait part de difficultés persistantes dans le règlement de ce problème. Nous demandons très fermement aux autorités indonésiennes de coopérer pleinement sur cette question urgente. Nous attendons et exigeons leur coopération.

Pour terminer, je voudrais exprimer l'engagement de l'Irlande de soutenir le peuple du Timor oriental, aussi bien durant la phase de transition vers son indépendance qu'une fois celle-ci atteinte.

**M. Franco** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Nous sommes reconnaissants de la présentation du rapport du Secrétaire général, qui évalue la situation politique et militaire et ses répercussions sur l'ampleur et la structure de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

Lors du débat du mois de janvier, il y a eu un enthousiasme contagieux concernant le processus final d'accession du Timor oriental à l'indépendance. Mais nous notons dans ce rapport une certaine inquiétude à l'approche de l'indépendance du Timor oriental. La Colombie réaffirme ce qu'elle a exprimé lors du débat du mois de janvier : le Conseil de sécurité doit prendre les mesures nécessaires pour permettre à l'ATNUTO d'achever son travail, sans imposer des contraintes de temps susceptibles de compromettre l'avenir de l'administration du Timor oriental, qui est en train de prendre forme.

La tenue d'élections pour l'Assemblée constituante, le 30 août 2001, constituera certainement un test pour la future nation du Timor. Nous notons avec satisfaction que, pour le moment, plus de 40 % de la population sont inscrits. L'Assemblée constituante a une lourde responsabilité et, à cet égard, nous appuyons les mesures prises pour promouvoir le débat et faciliter la participation de la population à l'avenir du Timor oriental. Nous pensons que les programmes

d'éducation des électeurs, encouragés par l'ATNUTO, sont extrêmement importants. Il nous semble également approprié que la décision concernant la date d'indépendance du Timor oriental soit prise à la lumière des délibérations de l'Assemblée constituante.

La situation des réfugiés n'est toujours pas réglée. Nous prenons acte de la visite dans quatre camps de réfugiés, début avril, du chef d'état-major de l'ATNUTO, accompagné de responsables du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations, en vue de faire connaître la situation sécuritaire et politique au Timor oriental. Nous espérons que la journée d'inscription que le Gouvernement indonésien a fixée, selon les dernières informations, au 6 juin 2001, permettra de déterminer plus précisément le nombre de réfugiés souhaitant retourner au Timor oriental, pour qu'ils puissent le faire avant la clôture des inscriptions sur les listes électorales.

À cet égard, je voudrais dire qu'il est indispensable que le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité présente rapidement les résultats de la mission, annoncée au paragraphe 17 du rapport du Secrétaire général et prévue en mai, pour assurer, nous l'espérons, le retour rapide des organismes des Nations Unies dans les camps de réfugiés.

La réconciliation est l'une des questions les plus importantes pour l'avenir de la société timoraise, mais elle ne peut avoir lieu dans un climat d'impunité. Les auteurs de crimes graves doivent être traduits en justice.

La Colombie apprécie les efforts visant à instaurer des relations harmonieuses entre l'Indonésie et le Timor oriental grâce à des mesures de confiance. Nous jugeons positifs les efforts de M. Ramos-Horta à cette fin. Mais il y a l'impératif tout aussi important de continuer à améliorer les relations entre l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien, en particulier avec les autorités du Timor occidental. À cet égard, la Colombie se félicite des accords obtenus à la dernière rencontre de Denpasar sur les questions de l'inscription des réfugiés et de la retraite des anciens fonctionnaires, ainsi que des propositions relatives à des accords futurs sur les services aériens et postaux, et sur la délimitation maritime.

Lors du dernier débat, au début du mois d'avril, nous avons longuement évoqué les incidents de violence politique au Timor oriental, qui jettent une ombre

sur l'avenir démocratique du pays. Je voudrais, à cette occasion, souligner le contenu du paragraphe 21 du rapport, indiquant que « la population craint que le processus politique ne se déroule pas toujours dans un climat de paix ». Nous demandons que tout soit mis en oeuvre pour prévenir des flambées de violence politique, en tenant compte – comme l'a dit M. Ramos-Horta – des sources non seulement internes mais aussi externes de la violence.

S'agissant de la sécurité aux frontières, nous sommes préoccupés par l'affirmation que les milices pro-indonésiennes actives au Timor occidental continuent de prôner la lutte armée pour reprendre le Timor oriental et que leur capacité globale n'est pas érodée. À cet égard, nous prenons acte de la recommandation du rapport qu'au vu de l'incertitude sur l'évolution des conditions de sécurité dans l'avenir, il serait prudent de maintenir la composante militaire en l'état jusqu'à la mise en place d'un gouvernement au Timor oriental.

Pour terminer, je voudrais évoquer la présence des Nations Unies après l'indépendance. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que « lorsque le Timor oriental arrivera à l'indépendance, il ne sera pas encore doté d'une administration civile pleinement opérationnelle » et « bien des aptitudes nécessaires à la bonne marche de la fonction publique ne s'acquerront qu'avec le temps ». Même si elle ne constitue pas une surprise et qu'elle nous paraisse tout à fait réaliste, cette affirmation tranche – comme nous l'avons dit au début de notre intervention – avec l'esprit enthousiaste du débat de janvier. Il est évident que le Timor oriental continuera d'avoir besoin d'une aide substantielle de la communauté internationale pour garantir sa stabilité. La Colombie est d'accord sur le fait qu'il est nécessaire de maintenir l'effectif de la composante militaire et que cette question devrait être réexaminée après les élections du mois d'août.

Nous avons noté avec un vif intérêt la mise en place d'un groupe de travail sur la planification pour la phase qui suivra le retrait de l'ATNUTO, comme il est indiqué au paragraphe 26 du rapport. Nous voudrions demander à M. Annabi des informations supplémentaires sur la cellule de mission intégrée, mentionnée au paragraphe 29 et créée au Siège des Nations Unies, et qui appuiera et complétera l'action du Groupe de travail et assurera la coordination entre les organisations concernées.

**Mlle Durrant** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Sous-Secrétaire général, M. Hédi Annabi, de sa présentation du rapport très complet du Secrétaire général et de sa mise à jour sur l'évolution récente aux niveaux politique et économique de la situation des réfugiés et de la sécurité.

Ma délégation souhaite la bienvenue à M. Gusmão, Président du Conseil national de la résistance timoraise et à M. Ramos-Horta, chargé des affaires étrangères au Cabinet transitoire. Leur contribution à la longue lutte du peuple timorais pour l'indépendance restera gravée dans l'histoire. Nous tenons à leur rendre hommage aujourd'hui et à saluer à travers eux toute la population timoraise, attelée à son processus d'autodétermination.

L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) peut déjà s'enorgueillir d'un remarquable bilan : elle a réussi à mettre en place une administration efficace, à contribuer au développement de services civiques et sociaux et à appuyer le renforcement des capacités en vue de l'autonomie. En aidant à la mise en place d'une constitution et de l'état de droit, l'ATNUTO a apporté une contribution considérable à la création d'un Timor oriental indépendant.

Cependant, le Timor oriental reste confronté aux mêmes grands défis : premièrement, la préparation des élections et de l'indépendance et deuxièmement, la définition d'un rôle d'appui constructif pour les Nations Unies après l'indépendance.

Nous saluons la promulgation, le 16 mars dernier, du règlement relatif à l'élection de l'Assemblée constituante. Le cadre national d'instruction civique qui a été mis en place permet, en effet, d'informer en continu le public sur le processus constitutionnel. Cependant, nous appelons à la création sans retard des commissions constitutionnelles de district pour permettre aux citoyens timorais d'apporter leur contribution et pour connaître leur avis sur l'élaboration de leur propre constitution. Nous savons combien cela importe pour le renforcement de la confiance du peuple timorais dans sa future législation.

Nous saluons également la politique de l'ATNUTO, qui consiste à encourager la parité entre hommes et femmes dans la nouvelle administration timoraise. Le règlement des élections encourage une participation égale des femmes aux processus électoral et constitutionnel. Nous espérons que l'initiation des femmes à la participation politique, à la prise de déci-

sions et aux concepts fondamentaux d'une campagne électorale aura pour effet d'encourager un grand nombre de femmes à participer aux élections et à se faire élire à l'Assemblée constituante.

Le retour et l'inscription des réfugiés au Timor occidental demandent encore à être suivis de près, alors que l'on se rapproche des élections. D'après le rapport du Secrétaire général, le processus d'inscription, qui doit s'achever d'ici le 20 juin, a débuté lentement et nous avons encore beaucoup de difficultés avec l'inscription des réfugiés. Le rapport précise que le nombre des réfugiés de retour au Timor oriental a diminué, de près de 3 000 en mars, il est passé à moins de 400 en avril. Il serait utile que M. Annabi nous dise si l'origine de cette diminution considérable des retours est connue.

Ma délégation estime que les auteurs de crimes de guerre et de tous les actes odieux commis doivent être poursuivis. Cela est indispensable pour le maintien de l'ordre public et le respect de la loi et cela peut avoir des incidences positives sur la réconciliation. M. Ramos-Horta nous a parlé avec éloquence des réactions provoquées par les sentences prononcées contre les auteurs de l'horrible assassinat des travailleurs humanitaires de l'ONU au Timor occidental l'an dernier. Ma délégation l'a dit et redit : il faut non seulement que justice soit faite mais qu'elle soit faite au vu et au su de tous les citoyens. À cet égard, le fait que le procureur a fait appel des sentences est à considérer comme un fait positif.

Ces décisions ont une incidence directe non seulement sur la situation au Timor oriental, mais aussi sur l'avenir des relations de bon voisinage entre le Timor oriental et l'Indonésie – et nous savons que les deux parties y tiennent. Nous aimerions aussi demander aux autorités indonésiennes de trouver un moyen de connaître des délits commis avant le référendum d'août 1999.

Nous notons que le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité a décidé de mener ce mois-ci une mission pour évaluer les conditions de sécurité au Timor occidental. M. Gusmão a opéré une distinction entre la situation interne au Timor oriental, qui est, d'après lui, bien maîtrisée, et la situation à la frontière, où les milices agissent en toute impunité. Nous invitons le Gouvernement indonésien à mettre en oeuvre toutes les mesures exigées dans la résolution 1319 (2000) afin de créer un climat

plus sûr pour le retour du personnel des Nations Unies au Timor occidental et de permettre un reclassement du Timor occidental sur le plan de la sécurité. À cet égard, nous préconisons le maintien de la composante militaire de l'ATNUTO au niveau actuel.

Même après l'indépendance, l'aide de la communauté internationale restera critique pour le Timor oriental. Nous devons aider les Timorais de l'Est à concrétiser après l'indépendance leurs aspirations, en matière de progrès économique et de consolidation de la démocratie notamment. Il est impératif que la communauté internationale continue à fournir une aide technique et financière à la population timoraise et à l'aider à créer un climat propice à une croissance économique viable et à un développement durable.

La force internationale de police civile devra continuer d'assumer des fonctions de maintien de l'ordre et de former les officiers est-timorais. La mise en place d'infrastructures et de services sociaux de base nécessitera également un appui important, comme la création d'un système judiciaire crédible et efficace.

Le succès de l'ONU au Timor oriental sera jugé non seulement à ce qui a été réalisé avant l'indépendance, mais aussi à la capacité des Timorais orientaux de relever les défis qui se présenteront après l'indépendance. De ce point de vue, nous appuyons la création d'une cellule de mission intégrée, grâce à laquelle on devrait pouvoir définir l'aide à fournir par les Nations Unies.

Pour terminer, ma délégation tient à exprimer son appui et sa solidarité au peuple timorais, que nous nous réjouissons d'avance d'accueillir au sein du concert des nations une fois gagnée son indépendance.

**M. Gokool** (Maurice) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je souhaite une chaleureuse bienvenue à cette séance publique à M. Gusmão et à M. Ramos-Horta et je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, de son exposé. J'ajoute que c'est un plaisir et un privilège que d'entendre leurs opinions et leurs idées pénétrantes sur ce sujet très important. Ma délégation note les progrès enregistrés par le Timor oriental sur la voie de l'indépendance et s'en félicite. Nous saluons M. Vieira de Mello pour sa gestion et sa conduite avisées et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour son bon travail à cet égard.

Le rapport du Secrétaire général fait apparaître clairement les progrès remarquables enregistrés depuis la prorogation du mandat de l'ATNUTO en janvier dernier. La promulgation le 16 mars 2001 du règlement relatif à l'élection de l'Assemblée constituante, l'enregistrement des faits d'état civil, la mise en place d'un cadre national d'instruction civique, le lancement d'un programme complet destiné aux électeurs et la mise en place et la formation du Service de police Timor Lorasae sont des mesures réellement encourageantes.

Les efforts visant à faciliter au Timor oriental le développement d'une économie de marché dynamique permettront de créer un climat propice aux investissements intérieurs et étrangers. Nous félicitons à cet égard l'ATNUTO pour son initiative. Nous saluons les efforts déployés par l'ATNUTO pour accélérer le processus de timorisation par le biais de différents programmes de formation et de recrutement dans les secteurs clefs de l'administration et des services. Nous nous félicitons du programme mis en place par l'ATNUTO dans le cadre des préparatifs des prochaines élections à l'Assemblée constituante, afin de permettre une plus grande participation des femmes au processus politique. Nous espérons que les organisations de la société civile de tout le Timor oriental ainsi que le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme continueront de collaborer avec l'ATNUTO à cette fin.

Nous nous félicitons de la réunion organisée le 15 mai 2001 à Denpasar entre le Gouvernement de la République d'Indonésie et l'ATNUTO/l'Administration transitoire au Timor oriental, qui a permis d'examiner et de clarifier nombre de questions importantes.

Nous sommes particulièrement heureux d'entendre que l'équipe de l'ONU diffuse des informations aux réfugiés sur la sécurité et la situation politique au Timor oriental. Nous sommes aussi satisfaits de l'aide fournie aux rentrants. Nous croyons que cela dissipera tous les doutes dans l'esprit de ceux qui aspirent à rentrer dans leur patrie mais qui sont découragés soit par manque d'information soit par la désinformation produite par les représentants des groupes pro-intégration.

À cet égard, nous nous félicitons de ce que M. Vieira de Mello ait demandé que tous les journalistes au Timor oriental adhèrent aux plus hautes normes d'intégrité professionnelle, s'abstiennent d'inciter à la haine et évitent la partialité dans leurs reportages. Nous

croyons que Radio ATNUTO a un rôle primordial à jouer dans les élections à venir en éduquant la population et l'informant des mécanismes mis en place pour une élection juste et libre.

Dans l'histoire de l'Organisation, les accords parainés par l'ONU pour surveiller les élections se sont révélés des succès dans un certain nombre de conflits. Cependant, de même qu'il y a eu des succès dans la surveillance des élections par l'ONU, il y a aussi eu des demi-succès et même des échecs. Le besoin de surveillance impartiale des élections grandissant, l'ONU doit tirer les leçons des erreurs passées afin d'atteindre son premier objectif : promouvoir la paix et la sécurité dans la communauté internationale. Le fait est que le peuple du Timor oriental ne connaît pas l'indépendance depuis près de trois siècles et, par conséquent, toute lacune dans la préparation des élections de la part de la communauté internationale aggraverait son mécontentement. Nous croyons qu'aucun effort ne doit être épargné pour assurer la plus grande participation aux élections. Il importe aussi de garantir que le résultat des élections soit vraiment crédible.

Si le rapport parle de nombreux faits positifs, certains sujets de préoccupation sont aussi mentionnés. L'afflux continu de réfugiés dans les zones urbaines, qui s'ajoute aux problèmes croissants du chômage; la désinformation et les campagnes de propagande négative menées par les groupes pro-intégration; la crainte largement répandue que le processus politique ne restera pas pacifique; et surtout l'incertitude quant à la date de l'indépendance devront être pris en compte dès que possible.

Ma délégation croit que les événements politiques et constitutionnels au Timor oriental sont de la plus haute importance pour la communauté internationale ainsi que pour son peuple. Bien que l'on ait beaucoup parlé du processus vers l'indépendance pleine et entière, ce que les Timorais de l'Est demandent est une remise pacifique du pouvoir entre leurs mains car ils doivent assumer la responsabilité de leur destin et continuer le processus de développement dans le cadre de la démocratie, de la liberté et de la justice.

Il en va de soi que, pour réussir, tout processus démocratique doit d'abord adopter une démarche inclusive pour répondre aux besoins de toute la population du pays sans discrimination. Nous sommes heureux d'apprendre que plus de 42 % des Timorais de l'Est se sont déjà inscrits pour voter. Nous nous associons à

d'autres délégations pour dire que les rentrants devraient être traités comme un élément constitutif du processus plus large de réconciliation et de démocratie populaire dans un Timor oriental indépendant. Nous espérons que, dans le court délai maintenant disponible pour l'ATNUTO, cette question sera examinée comme elle le mérite. Nous apprécions la décision des autorités indonésiennes de mener une journée de réenregistrement des réfugiés timorais au Timor occidental en juin. Mais, s'il le faut, l'enregistrement devrait se faire sur une plus longue période de façon à le rendre plus fructueux et plus fiable.

Deux questions importantes dont nous devons traiter maintenant sont premièrement le genre de relations que l'Assemblée constituante élue voudrait entretenir avec l'ATNUTO après les élections du 30 août; et deuxièmement, après l'indépendance, quelle sorte de présence internationale serait requise de façon à garantir la poursuite efficace du processus démocratique mis en place.

Au vu des expériences passées, il est clair que la sortie devrait être soutenue et planifiée, prenant en compte toutes les possibilités d'accorder l'appui et le concours éventuels voulus. À cet égard, le Conseil de sécurité doit veiller à ce que la mission de l'ATNUTO soit un succès et à ce qu'il y ait une possibilité réelle de voir, dans la période postélectorale, une participation opportune et valable des donateurs au financement des mécanismes administratifs et constitutionnels qui dynamiseront le processus de timorisation et garantiront à la population une participation entière et efficace aux affaires quotidiennes de son pays.

Ma délégation appuie l'observation au paragraphe 24 du rapport du Secrétaire général à cet égard, c'est-à-dire de maintenir la composante militaire telle qu'elle est pour l'essentiel jusqu'à ce que le Gouvernement du Timor oriental ait pris ses fonctions. Nous croyons que la mise en place et la formation du Service de police Timor Lorasae devrait aller plus vite et ne pas devoir attendre jusqu'à la fin d'avril 2003 pour atteindre sa plénitude.

La communauté internationale doit également veiller à ce que la volonté politique des dirigeants timorais de l'Est pour une société solide basée sur la primauté du droit et les préceptes des droits de l'homme ne soit pas pervertie par des pressions inutiles.

Enfin, ma délégation est optimiste pour la mission que la communauté internationale poursuit au Timor oriental. Nous espérons que le Timor oriental accédera sous peu au statut de nation et se joindra à la famille des Membres de l'ONU. L'indépendance pour le Timor oriental signifiera beaucoup en termes de paix et de sécurité dans la région et ouvrira une ère nouvelle pour la participation du peuple au progrès et au développement du Timor oriental.

**M. Ahsan** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite du rapport intérimaire du Secrétaire général et des informations complémentaires fournies par M. Annabi ce matin. Nous souhaitons la bienvenue à M. Xanana Gusmão, Président du Conseil national de la résistance timoraise, et à M. Ramos-Horta. Nous apprécions beaucoup leur présence et les déclarations qu'ils ont faites aujourd'hui.

Nous en sommes au point où le territoire est prêt à se lancer sur le chemin de l'indépendance. La scène pour cet événement a été préparée par la promulgation du règlement pour l'élection de l'Assemblée constituante et le processus d'enregistrement des faits d'état civil, qui est en cours. Le débat d'aujourd'hui nous fournit l'occasion de voir où on en est en ce qui concerne quelques questions non résolues, ainsi que celles qui pourraient affecter le cours des événements menant à l'indépendance. Nous voulons reconnaître les progrès accomplis lors de la récente série de pourparlers entre le Gouvernement indonésien et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et l'Administration transitoire au Timor oriental.

À propos de l'enregistrement des réfugiés du Timor de l'Est dans les camps, nous notons la volonté de clarifier les questions de citoyenneté en conséquence du choix qu'ils doivent faire. Nous nous félicitons aussi de l'idée de créer un fonds spécial pour le paiement des pensions aux anciens employés indonésiens, et de son inclusion dans l'appel conjoint pour le règlement complet de la situation des réfugiés du Timor oriental, à lancer par l'ONU et le Gouvernement indonésien. Une discussion positive a aussi eu lieu sur la mise en place d'une liaison aérienne et de services postaux entre l'Indonésie et le Timor oriental. La récente augmentation du nombre d'étudiants du Timor oriental dans des institutions indonésiennes est de bon augure pour des relations profondes et mutuellement bénéfiques entre les deux sociétés.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'il y a une campagne pour la diffusion d'informations aux réfugiés sur la sécurité et la situation politique au Timor oriental. Nous estimons constructive la décision d'envoyer une mission d'évaluation de la sécurité au Timor occidental. À cet égard, nous espérons que le Gouvernement indonésien offrira sa coopération totale à l'équipe et prendra des mesures qui faciliteront un résultat propice au retour du personnel humanitaire. Entre-temps, la sécurité dans les camps doit être améliorée par des mesures que le Gouvernement indonésien peut prendre. La forte diminution récente du nombre de retours de réfugiés préoccupe ma délégation.

Par ailleurs, des mesures très importantes ont également été prises par la partie timoraise de l'Est dans le domaine politique. Je me réfère à l'intention dont nous avons entendu parler aujourd'hui de dissoudre le Conseil national de la résistance timoraise et de voir tous les partis politiques souscrire à certains principes à respecter dans leurs entreprises futures.

Nous avons écouté attentivement ce qu'ont dit M. Gusmão et M. Ramos-Horta sur la justice et la réconciliation. Nous comprenons parfaitement leurs sentiments. À l'évidence, il faut faire plus pour assurer une justice qui soit considérée et acceptée comme juste. La justice devrait tracer le chemin de la réconciliation à laquelle tant l'Indonésie que le Timor oriental ont un intérêt permanent, à long terme.

La coopération entre l'unité de l'ATNUTO pour les crimes graves et les autorités indonésiennes doit être renforcée. En ce qui concerne la récente condamnation dans l'affaire d'Atambua, comme M. Ramos-Horta, nous espérons que nous n'en avons pas encore tout entendu.

Nous nous félicitons des mesures préparatoires prises pour la tenue des élections le 30 août de cette année. À cet égard, nous voudrions demander à M. Annabi quel rôle même les volontaires joueraient pour aider l'ATNUTO. Ils pourraient entreprendre rentablement d'autres tâches au service de l'ATNUTO, en plus du contrôle des élections.

En ce qui concerne l'après-indépendance, nous nous félicitons de la mise en place du groupe de travail sur la planification post-ATNUTO et de la cellule de mission intégrée par le Représentant spécial du Secrétaire général. À l'heure où le groupe poursuit ses délibérations – et nous sommes heureux de noter que cela se fait en concertation étroite avec la population lo-

cale – nous estimons qu’il faut un équilibre entre le personnel international et local sans sacrifier l’efficacité.

Nous souscrivons pleinement à l’idée selon laquelle l’énorme investissement consenti par la communauté internationale au Timor oriental devrait être préservé. Il est encourageant de noter les progrès enregistrés jusqu’ici. Cependant, beaucoup reste à faire pour diriger le pays après l’indépendance.

Nous nous rendons pleinement compte de la nécessité d’une présence internationale au Timor oriental après l’indépendance et nous estimons qu’il faudra prendre des décisions en fonction de l’évolution de la situation. De plus en plus, le sort du territoire sera entre les mains des Timorais de l’Est. La période pré-électorale sera cruciale et nous souhaitons plein succès au peuple timorais.

**M. Ben Youssef** (Tunisie) : Ma délégation voudrait à son tour remercier M. Hédi Annabi de son exposé exhaustif et complet. Nous sommes tous conscients de la qualité du travail et des efforts fournis par l’Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) dans l’exécution de son mandat au Timor oriental, surtout à cette étape cruciale.

Je tiens à remercier aussi le Secrétaire général pour son rapport. Les remerciements de ma délégation vont également à M. Gusmão et M. Ramos-Horta pour leurs exposés sur la situation au Timor oriental et sur les défis à relever pour le parachèvement du processus d’indépendance.

Le Timor oriental continue de progresser sur la voie de l’indépendance, certes lentement mais surtout fermement. Il faudrait cependant continuer de suivre de près l’évolution de la situation et de maintenir l’engagement envers ce processus. Le Secrétaire général indique dans son rapport que le Timor oriental se trouve à une phase avancée dans la préparation de son indépendance et précise qu’il reste beaucoup à faire pour atteindre cet objectif. Ces deux constatations nous montrent qu’il faut fournir plus d’efforts pour répondre aux attentes de la population du Timor oriental d’exister par elle-même et de préserver en même temps les investissements considérables fournis par la communauté internationale dans l’avenir de ce pays.

Le Timor oriental aura encore besoin après son indépendance d’une aide internationale importante et

de la présence des Nations Unies pour assurer la stabilité et préparer l’étape future de consolidation de la paix dans ce pays. La mise en place d’un groupe de travail sur la planification, chargé de l’évaluation des besoins en personnel international et des compétences pour appuyer le futur Gouvernement du Timor oriental est une mesure importante qui s’inscrit dans cette voie.

Nous estimons qu’il est indispensable de parvenir à un règlement global et définitif du problème des réfugiés, qui reste une source de préoccupation. Cela requiert l’engagement de toutes les parties pour accélérer le rapatriement ou la réinstallation des réfugiés dans de bonnes conditions et commencer le processus de leur enregistrement. La participation des réfugiés au choix politique futur de leur pays est très important pour promouvoir la réconciliation entre tous les Timorais de l’Est. Nous nous félicitons à cet égard de la tenue de la réunion les 15 et 16 mai à Denpasar entre le Gouvernement indonésien et l’ATNUTO qui a permis aux parties de discuter de plusieurs questions importantes.

Concernant la situation sécuritaire, celle-ci est demeurée généralement calme et ce, en dépit de quelques actes isolés perpétrés par des éléments incontrôlés. À cet égard, nous croyons qu’une réévaluation de la sécurité au Timor occidental afin de modifier le classement sécuritaire de cette région est susceptible d’accélérer le rétablissement et la consolidation de la confiance entre les deux voisins et contribuerait à relancer la réconciliation entre les Timorais. Par ailleurs, nous estimons qu’une réduction progressive des effectifs de la composante militaire et de police civile internationale peut être envisagée dans un futur proche.

Cependant, nous sommes d’avis que la proposition du Secrétaire général de maintenir la composante militaire telle quelle jusqu’à l’indépendance du Timor oriental est une décision prudente qu’il faudrait prendre en considération et ce, afin de dissuader toute intention de nuire aux acquis de la communauté internationale au Timor oriental.

Enfin, l’ATNUTO est une expérience pilote pour les Nations Unies. Son bilan positif jusqu’à présent nous incite à faire un effort supplémentaire en vue de réussir une transition sans heurt vers une paix durable au Timor oriental. La conférence des donateurs qui se tiendra à Canberra à la mi-juin sera une nouvelle occasion pour la communauté internationale de confirmer son engagement à cet égard.

**M. Kassé (Mali) :** Je voudrais à mon tour remercier le Secrétaire général de son rapport intérimaire sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et remercier ensuite M. Annabi pour la présentation dudit rapport et les informations complémentaires fort utiles qu'il a fournies.

Je voudrais également saluer la présence parmi nous aujourd'hui de M. Gusmão et M. Ramos Horta et les remercier de leurs importantes déclarations et des efforts accomplis sur la voie de l'indépendance.

Nous avons pris bonne note, dans le rapport à l'examen, des progrès accomplis dans certains domaines, y compris l'intention de faire participer le public à l'élaboration de la constitution. Nous partageons également certaines idées présentées par des orateurs qui nous ont précédés de même que certaines de leurs préoccupations. À cet égard, je voudrais faire quelques observations.

Tout d'abord, bien que nous soyons d'avis qu'il faudrait poursuivre la préparation du processus électoral, nous continuons de croire qu'il reste beaucoup à faire pour pouvoir organiser des élections générales régulières à la date indiquée dans le calendrier électoral, ceci, pour au moins deux raisons liées notamment à la question de la sécurité et celle du retour des réfugiés. La question de la sécurité est essentielle pour la tenue des élections. Elle a été encore soulignée par beaucoup d'entre nous ce matin. Le paragraphe 21 du rapport en fait état et nous partageons l'analyse faite au paragraphe 24 relative au maintien de l'effectif actuel de la composante militaire jusqu'à ce que le Gouvernement du Timor oriental prenne ses fonctions.

Nous sommes reconnaissants à l'Indonésie pour ses efforts qui ont contribué à la stabilité relative qui règne le long de la frontière, comme le souligne le paragraphe 23 du rapport. Sur la question du retour des réfugiés nous estimons nous aussi qu'il faudrait accélérer ce retour en leur apportant tout l'appui nécessaire afin qu'ils puissent dans les meilleures conditions participer largement aux élections. Nous pensons là également qu'il faudrait encourager la coopération entre le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO dans ce domaine.

Deuxièmement, nous devrions continuer à oeuvrer pour le renforcement des capacités des institutions en gestation au Timor oriental. Ce renforcement des capacités devrait impliquer tout le système des Nations Unies et la communauté internationale. À cet égard,

nous saluons le travail abattu par le Représentant spécial du Secrétaire général M. Vieira de Mello de même que nous nous félicitons de la création au niveau du Siège d'une cellule de mission intégrée chargée d'appuyer et de compléter l'action du Groupe de travail sur la planification post-ATNUTO. Nous osons espérer que la conférence des donateurs qui se tiendra prochainement à Canberra contribuera à faire avancer le travail du Groupe sur la planification post-ATNUTO.

Troisièmement, nous continuons de croire qu'il faudra encourager l'investissement au Timor oriental pour pouvoir faire face aux graves questions économiques qui ont quelque part des liens avec la violence perpétrée notamment par des désoeuvrés. Nous encourageons également les négociations en cours sur l'exploitation des ressources minières du Timor oriental. De même, nous encourageons les Timorais de l'Est vivant à l'étranger et qui en ont la capacité d'investir dans leur pays.

Pour terminer, ma délégation voudrait saisir cette occasion pour rendre une fois de plus hommage au Représentant spécial du Secrétaire général ainsi qu'au personnel de l'ATNUTO pour les efforts visant à conduire le Timor oriental à l'indépendance et ceci, conformément aux aspirations de son peuple. Ma délégation reste convaincue qu'un Timor oriental indépendant sur la base d'un pluralisme démocratique autour d'un pacte national que M. Ramos-Horta vient de nous évoquer devrait être accompagné par les Nations Unies et toute la communauté internationale.

**M. Kolby (Norvège) (parle en anglais) :** La Norvège voudrait s'associer à d'autres pour saluer nos importants invités, M. Xanana Gusmão et M. José Ramos-Horta, au Conseil. En Norvège, tant au niveau politique que dans la société civile, nous accordons depuis longtemps une grande importance au Timor oriental. Il était donc agréable d'entendre leurs présentations de la situation et des défis qui nous attendent.

Nous estimons que le Timor a connu depuis le référendum de 1999 une période de transition difficile. Grâce aux efforts communs du peuple du Timor oriental, de ses dirigeants et des Nations Unies, beaucoup a été accompli en peu de temps. Cependant, nous nous rendons tous compte que certains des grands défis nous attendent encore. Les mois qui précèdent les élections du 30 août, ainsi que la période suivant immédiatement les élections, seront d'une importance capitale pour l'avenir du Timor oriental. La Norvège voudrait donc

souligner la nécessité d'un engagement constant de la part des Nations Unies en cette période essentielle.

Nous saisissons cette occasion pour souligner une fois encore l'importance que les élections d'août soient libres et justes et que tous les Timorais de l'Est puissent exercer le droit de vote. Le fait qu'un grand nombre d'habitants aient déjà été enregistrés est encourageant. À ce titre, nous nous félicitons de l'initiative de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) de mettre sur pied un programme d'éducation civique à portée globale.

Nous sommes tous conscients de l'importance cruciale que revêt le retour en sûreté des réfugiés avant que l'enregistrement des électeurs ne soit achevé. Nous voudrions donc encourager le Gouvernement indonésien à réaliser l'enregistrement promis des réfugiés au début du mois de juin de cette année, s'agissant d'une condition essentielle au rapatriement volontaire.

Cependant la situation en matière de sécurité dans la zone frontalière et dans les camps de réfugiés au Timor occidental continue de nous préoccuper gravement. De plus, il y a un lien très évident entre la présence des milices à l'intérieur des camps ainsi que dans les zones immédiates et le processus plutôt lent qui en découle, visant à obtenir une solution durable au problème des réfugiés. La Norvège se félicite donc de l'initiative du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité d'organiser et de conduire une mission interorganisations pour évaluer les conditions de sécurité au Timor occidental ce mois-ci. Ce sera, nous l'espérons, une première étape essentielle visant à faciliter un retour dans une plus grande sûreté pour les réfugiés. Quant à la sécurité dans la zone frontalière, nous voudrions encore demander au Gouvernement indonésien de prendre les mesures qui s'imposent afin de réaliser la résolution 1319 (2000).

La Norvège est préoccupée des rapports récents sur la violence à motivation politique. Nous aimerions saisir cette occasion pour demander aux dirigeants du Timor oriental et à l'ATNUTO de faire davantage d'efforts pour que la violence ne s'accroisse pas dans la période avant les élections d'août. Comme ma délégation l'a déclaré à maintes reprises, nous attachons une grande importance à l'ouverture d'enquêtes criminelles prises à l'encontre de personnes responsables de crimes graves. Empêcher une atmosphère d'impunité, vérifier de façon objective la véracité des faits et viser à une prévention accrue, sont, à notre avis, les éléments

fondamentaux menant à une paix et une réconciliation à long terme.

La Norvège est préoccupée des mesures prises qui limitent la compétence du Tribunal spécial chargé de connaître les violations flagrantes des droits de l'homme au Timor oriental, récemment institué. Nous ne voyons pas de justification valable à cette limitation de compétence, qui empêchera le Tribunal d'intenter une action en justice contre les auteurs des massacres de Liquica et de Suai et de plusieurs autres crimes graves. Cependant, nous croyons savoir que le Tribunal pourrait voir sa compétence élargie pour couvrir aussi les incidents ayant eu lieu avant les élections.

Les limites imposées à la compétence du Tribunal ainsi que les verdicts légers rendus à l'encontre des auteurs d'Atambua mettent en doute la détermination à traduire en justice ceux qui ont commis des crimes graves relevant du droit pénal international. Cependant, nous sommes heureux d'apprendre que le Procureur général indonésien va faire appel des verdicts d'Atambua. Nous sommes également heureux de noter que les enquêtes menées par l'ATNUTO au Timor oriental avancent rapidement, comme en témoigne la mise en accusation le 2 mai de deux membres des milices accusés de crimes contre l'humanité en septembre 1999.

La Norvège souligne la nécessité d'un appui économique constant à l'ATNUTO, à la Banque mondiale et aux institutions d'aide humanitaire et de développement engagées au Timor oriental. Cependant, nous pensons que les institutions de développement doivent faire davantage d'efforts pour canaliser les investissements vers les zones rurales, afin d'assurer leur développement.

Une fois qu'il aura accédé à l'indépendance, le Timor oriental aura besoin d'assistance supplémentaire, à la fois du point de vue financier et technique et d'une présence continue des Nations Unies. Nous estimons que la composition d'une future présence des Nations Unies doit être fondée sur une évaluation détaillée et minutieuse de la situation sur le terrain. En particulier, nous pensons que la présence future d'une force militaire et d'une police civile doit refléter clairement la situation réelle en matière de sécurité. Pour le moment il existe une stabilité relative au Timor oriental, mais la situation reste précaire. Nous pensons qu'il serait opportun et pertinent d'évaluer et de débattre d'une future présence des Nations Unies après que le rapport du

Secrétaire général soit remis au Conseil au mois de juillet de cette année.

De plus, nous sommes heureux que l'ATNUTO ait mis en place un groupe de travail pour la planification post-ATNUTO, traitant du mandat, de la taille, des conditions et de la durée d'une future présence des Nations Unies au Timor oriental. Nous espérons que le Conseil pourra s'inspirer considérablement des travaux effectués par le groupe de travail pour la suite de sa réflexion.

Je conclurais en rendant une fois encore hommage à M. Vieira de Mello, Représentant spécial ainsi que son personnel, tant international que timorais de l'Est, pour avoir réalisé une tâche aussi considérable qui nous donne espoir pour l'acheminement sans heurts vers l'indépendance du Timor oriental.

**M. Krokmal** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette réunion du Conseil de sécurité sur le Timor oriental. Nos remerciements également M. Annabi de son exposé. Nous souhaitons la bienvenue à M. Gusmão, Président du Conseil national de la résistance timoraise et à M. Ramos-Horta, membre du Cabinet transitoire, et les remercions de leur participation aujourd'hui à cette réunion du Conseil de sécurité.

Nous partageons l'analyse qui est faite de l'évolution de la situation dans la région et des activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) telle qu'elle a été faite par les membres du Conseil qui se sont exprimés avant moi. J'abrègerai donc mes commentaires.

Ma délégation se félicite du rapport intérimaire du Secrétaire général et des conclusions qui y figurent. Il est certes très important de ne jamais oublier la nécessité de préserver l'énorme investissement qu'a consenti la communauté internationale dans l'avenir du Timor oriental à ce stade particulier de sa transition politique. La prochaine étape, peut-être plus qu'aucune autre entreprise auparavant, et visant à se rapprocher de l'objectif de l'indépendance, demeure la mise au point définitive de la constitution par l'Assemblée constituante ainsi que la tenue d'élections démocratiques dans son sillage. Nous sommes convaincus que le succès continu de la transition politique dépendra dans une grande mesure du maintien d'un environnement calme.

Les incidents violents dont on a fait mention récemment ont soulevé des préoccupations quant au maintien du caractère pacifique du processus politique. À cet égard, ma délégation aimerait souligner l'importance continue à accorder au maintien des mécanismes de sécurité fournis actuellement par les composantes militaire et de police civile de l'ATNUTO.

Sur les réfugiés, il y a eu une augmentation du nombre de réfugiés qui sont rentrés dans leurs foyers d'origine en mars, mais la situation générale ne s'est guère améliorée. Nous aimerions aussi souligner la nécessité de régler sans tarder le problème des réfugiés. Ma délégation estime que la réconciliation de la population du Timor oriental – question qui a une incidence directe sur le retour des réfugiés – sera extrêmement limitée tant que les responsables des crimes graves n'auront pas été poursuivis conformément aux normes du droit international.

Nous partageons la déception des délégations qui ont exprimé leur frustration à propos de l'indulgence des verdicts rendus dans le cas d'Atambua. Je voudrais également souligner notre préoccupation quant à la compétence limitée des tribunaux spéciaux qui ont été récemment établis pour connaître des violations flagrantes des droits de l'homme commises au Timor oriental avant le scrutin du 30 août 1999. Nous aimerions obtenir des éclaircissements à ce sujet et savoir en quoi cela cadre avec les engagements pris par les parties sur la base du mémorandum d'accord concernant la coopération sur les questions juridiques.

En conclusion, ma délégation continue d'appuyer le travail de l'ATNUTO, dont les activités au Timor oriental mettent sérieusement à l'épreuve son efficacité s'agissant de résoudre les multiples problèmes qui se posent.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais maintenant faire une brève intervention en qualité de représentant des États-Unis.

J'ai été frappé par le consensus et par l'identité de vues qui existent aujourd'hui sur la presque totalité des sujets évoqués – élections, sécurité, transition après l'indépendance, justice et exercice des responsabilités. Je pense que nous entrons dans une phase cruciale pour le Timor oriental. Les États-Unis appuient totalement le calendrier électoral serré préconisé par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le Conseil national, et nous sommes heureux d'entendre M. Annabi nous dire que plus de 40 %

des habitants se sont déjà inscrits et que cinq partis politiques se sont officiellement présentés. C'est là une bonne nouvelle.

Le Secrétaire général, dans son rapport, aborde également les questions de sécurité au cours de la période préélectorale. Comme d'autres, nous prenons acte de ses évaluations. La situation reste imprévisible, et nous appuyons sa recommandation de maintenir l'effectif de la composante militaire au niveau actuel tout en suivant constamment l'évolution de la situation.

Comme d'autres, les États-Unis attendent avec intérêt le rapport du Secrétaire général en juillet. Nous espérons que le rapport, qui fournira des recommandations détaillées sur la présence internationale après l'indépendance, offrira une stratégie de sortie plus élaborée avec des points de référence. Cette stratégie devrait comprendre des plans en vue de passer d'une opération qui consiste essentiellement à maintenir la paix à un programme d'aide au développement à plus long terme assuré par un plus large éventail d'organisations et en consultation avec les Timorais de l'Est, tandis que le contingent de forces de maintien de la paix sera progressivement réduit, à mesure que les conditions de sécurité le permettent.

Mais je souhaite dire clairement que nous pensons, comme d'autres, avoir trop investi dans le Timor oriental pour accepter un retrait précipité qui serait déstabilisant. Pour trouver le juste équilibre et avoir le programme optimal, il faudra d'étroites consultations entre le Secrétaire général, le Conseil et les pays fournisseurs de contingents, et ma délégation salue la création de groupes de travail à New York et à Dili à cette fin. Nous attendons également la conférence des donateurs de Canberra qui se tiendra en juin et durant laquelle les dirigeants du Timor oriental auront l'occasion de présenter un plan budgétaire montrant les sources et utilisations prévues des fonds au cours des années à venir. Un budget bien conçu et réaliste est capital pour assurer l'appui continu des donateurs internationaux.

J'étais heureux d'entendre M. Ramos-Horta évoquer l'idée d'un pacte national. La stabilité interne au Timor oriental ne pourra être renforcée que si tous les partis politiques rejettent la violence et préconisent la souplesse et la tolérance, en reconnaissant que les divergences de vues sont acceptées et tolérées dans une démocratie, et nous avons pris note des commentaires de MM. Gusmão et Ramos-Horta à cet égard.

Enfin, et sur un point plus négatif, les États-Unis ont publié une déclaration pour exprimer leur profonde déception face au verdict très inapproprié rendu par un tribunal indonésien après le meurtre de membres du personnel humanitaire des Nations Unies. En tant que Président, au nom des membres du Conseil, j'ai soulevé la question auprès de la Mission indonésienne. Nous nous félicitons de voir que les procureurs généraux ont fait appel des verdicts, mais je souligne que les États-Unis sont convaincus qu'il est impossible d'aller de l'avant sans assumer la responsabilité des crimes passés. Le tribunal spécial indonésien, l'enquête menée par l'ATNUTO sur les crimes graves et les poursuites judiciaires à l'encontre d'individus comme Eurico Guterres et Jacobus Bere font partie intégrante de l'équation. Nous aimerions voir davantage de progrès. Près de deux ans après les actes de violence d'août 1999, nous devons rester vigilants pour ce faire et nous sommes tous convaincus que le peuple du Timor oriental mérite que justice soit rendue.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

Le prochain intervenant est le représentant de la Suède. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Schori** (Suède) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président du Conseil de Sécurité, d'avoir organisé cette réunion, ainsi que le Sous-Secrétaire général M. Hédi Annabi de son exposé. J'accueille chaleureusement la présence parmi nous de MM. Xanana Gusmão et José Ramos-Horta.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovaquie et les pays associés de Chypre, de Malte, de Turquie, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), membres de l'Espace économique européen (EEA), l'Islande et la Norvège, souscrivent à cette déclaration.

L'UE se félicite des progrès accomplis par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) durant les deux derniers mois dans l'accomplissement de son mandat, et l'UE appuie pleinement M. Sergio Vieira de Mello dans ses efforts visant à assurer l'application intégrale des résolutions 1272 (1999) et 1338 (2001) du Conseil de

sécurité. Notre objectif commun d'une indépendance rapide pour le Timor oriental s'est nettement rapproché. La principale étape politique dans la transition du Timor oriental vers l'indépendance, au cours des trois derniers mois, a été l'adoption d'un règlement sur la création d'une Assemblée constituante. L'UE réaffirme son engagement en faveur du succès de la transition du Timor oriental vers l'indépendance et appuie le calendrier électoral. L'Union européenne soutiendra le processus électoral tant dans le domaine de la surveillance des élections que dans celui de l'éducation civique.

L'Union européenne est satisfaite d'apprendre que l'ATNUTO a pris des mesures pour assurer une large participation du public dans le processus de préparation de la constitution, et elle pense que les éducateurs civiques peuvent jouer un rôle important dans l'édification d'un Timor oriental indépendant. L'UE encourage l'ATNUTO à poursuivre ces efforts. L'UE se félicite également du programme d'éducation des électeurs en cours.

L'UE est préoccupée par la relative lenteur du processus de timorisation. Les efforts de recrutement et de renforcement des capacités doivent être consolidés dans tous les domaines de la gouvernance, notamment au niveau des districts, pour assurer une bonne gouvernance du pays, une fois l'indépendance obtenue. Nous aimerions connaître l'évaluation par le Secrétariat des progrès dans ce domaine.

L'UE est très préoccupée par le non-règlement du problème des milices armées et du grand nombre de réfugiés du Timor oriental qui restent dans des camps au Timor occidental, avec les répercussions que cela entraîne pour la sécurité du Timor oriental. L'UE salue les efforts déployés par l'Indonésie pour améliorer les relations avec le Timor oriental, mais nous demandons au Gouvernement indonésien d'appliquer toutes les mesures prévues dans la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité.

Au vu de la menace constante que représentent les activités des milices, l'UE note l'évaluation du Secrétaire général concernant la nécessité de maintenir à peu près inchangée la composante militaire en attendant d'obtenir des détails supplémentaires de la part du Secrétaire général sur l'évolution de la situation sur le plan de la sécurité. Il est également important que la communauté internationale appuie la constitution des forces de défense du Timor oriental. Il importe de maintenir la présence de la police civile internatio-

nale jusqu'à ce que le service de police Timor Lorosa devienne opérationnel.

L'Union note avec satisfaction les efforts déployés par l'ATNUTO, par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et par les autres parties concernées afin de d'augmenter le nombre de réfugiés qui rentrent au Timor oriental. Mais il faut en faire davantage afin de parvenir à une solution rapide et globale. L'UE est gravement préoccupée de voir que ceux qui attendent de rentrer ne seront pas en mesure de le faire à temps pour voter aux élections à l'Assemblée constituante, en août. Nous invitons instamment le Gouvernement indonésien à mener à bien sans plus tarder son « plan global » pour le rapatriement et la réinstallation des réfugiés. Il est vraiment très décevant de constater que la compétence du tribunal spécial des droits de l'homme sera limitée aux actes commis après la consultation populaire du 30 août 1999, ce qui exclut plusieurs crimes graves. L'Union européenne compte que l'Indonésie coopérera avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme ainsi qu'avec l'ATNUTO, conformément au Mémoire d'accord, afin que les auteurs des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international commises au Timor oriental en 1999 soient poursuivis.

L'Union européenne a déjà exprimé sa profonde déception devant les jugements rendus le 4 mai à l'encontre de six hommes impliqués dans l'assassinat de trois agents internationaux du HCR à Atambua, au Timor occidental, le 6 septembre 2000. La brutalité de ces meurtres ne semble pas avoir été dûment reflétée dans les jugements rendus, qui portent un coup aux efforts déployés pour assurer la sécurité de tout le personnel humanitaire de l'ONU. L'Union salue la décision du procureur d'interjeter appel. Nous comptons que la cour d'appel honorera l'engagement pris par l'Indonésie à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, à savoir que les meurtres commis à Atambua seront sanctionnés conformément aux normes internationales de justice et d'équité.

L'Union européenne salue la création du groupe de travail sur la planification post-ATNUTO, ainsi que de la cellule de mission intégrée au Siège. Nous prenons également note du point de vue du Secrétaire général quant à la nécessité d'une présence internationale importante après l'indépendance. Nous attendons des

recommandations plus détaillées à ce sujet dans son prochain rapport.

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**Mme Wensley** (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir organisé cette réunion publique et de nous donner la possibilité de participer à ce dernier examen par le Conseil de la question du Timor oriental.

À vrai dire, le niveau d'intérêt pour la réunion publique d'aujourd'hui, aussi bien chez les membres du Conseil que chez les non-membres est à la fois appréciable et rassurant. Il est tout à fait naturel que l'Australie, pays de la région Asie-Pacifique et proche voisin du Timor oriental, manifeste son intérêt et son engagement. Mais le Timor oriental relève actuellement de la responsabilité directe de l'ONU avec une transition sans parallèle en cours décrétée par le Conseil. La population du Timor oriental a une grande foi en l'ONU. Elle sait, tout comme nous, que la poursuite de l'intérêt et de l'engagement de la communauté internationale est essentielle pour aboutir au succès à long terme.

À cet égard, nous nous réjouissons particulièrement de la présence parmi nous aujourd'hui de M. Xanana Gusmão, Président du Conseil national de la résistance timoraise et de M. José Ramos-Horta, membre du Cabinet de transition au Timor oriental en charge des relations extérieures. Par leur présence et leurs aperçus personnels, par leur dignité et leur passion, ils nous font clairement sentir la réalité du Timor oriental et ils démontrent, mieux que tout autre exposé ou rapport ne pourraient le faire, la nature du processus de transition qui affecte et engage les Timorais de l'Est, les priorités et les problèmes auxquels ils sont maintenant confrontés et ceux auxquels ils devront faire face à l'avenir.

Je voudrais également remercier M. Annabi, Sous-Secrétaire général, pour son exposé détaillé sur le rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). L'Australie se félicite de ce que le Secrétaire général fasse état d'un progrès dans le processus de transition au cours des trois derniers mois et fait siennes ses conclusions quant aux situations politique et de sécurité actuelles, et notamment son opinion

selon laquelle nous devons adopter une ligne de conduite marquée par la prudence pour préserver l'investissement considérable de la communauté internationale dans l'avenir du Timor oriental.

L'incertitude qui persiste en ce qui concerne la situation en matière de sécurité au Timor occidental impose certainement cette démarche prudente. L'Australie reste profondément préoccupée par la question des camps au Timor occidental où des dizaines de milliers de réfugiés du Timor oriental ont littéralement échoué, dans l'incapacité de choisir librement leur avenir. Il s'agit là d'une question humanitaire aussi bien que de sécurité. Le rapatriement ou la réinstallation rapide des réfugiés restants est une priorité importante et urgente pour la stabilité et la sécurité futures du Timor oriental. Les élections qui approchent rapidement et la possibilité réelle qu'une proportion considérable d'électeurs en puissance soit frappée d'incapacité politique rendent d'autant plus important de trouver d'urgence une solution à la situation.

Pour que ceci puisse se faire, il est absolument indispensable de mettre un terme à l'intimidation des milices, d'assurer aux agents humanitaires un accès sans entrave aux camps, de prendre des mesures efficaces pour contrer la désinformation et de mettre en place un processus crédible d'enregistrement. L'Australie se félicite des discussions qui ont eu lieu récemment entre le gouvernement indonésien et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au sujet des plans d'enregistrement et de rapatriement, mais nous soulignons la nécessité de prendre des mesures rapides et décisives. Nous demandons instamment à toutes les parties de prendre à présent les mesures qui s'imposent pour permettre au processus d'aller de l'avant.

L'Australie approuve résolument l'opinion du Secrétaire général que la composante militaire de l'ATNUTO doit être pour le moment maintenue à son niveau actuel et que la question devra être revue par l'ATNUTO après l'élection d'une Assemblée constituante. Comme l'ont dit plusieurs orateurs avant moi, tout examen devra tenir précisément compte de la situation en matière de sécurité sur le terrain, notamment le long de la frontière, mais aussi au Timor occidental. En outre, l'Australie estime que toute décision de réduire les troupes de maintien de la paix doit être basée sur une évaluation claire et une compréhension des besoins probables du Timor oriental en matière de sécurité après l'indépendance.

Nous soulignons aussi que toute réduction des troupes doit faire partie d'une stratégie de retrait générale. Le Conseil et les membres de l'ONU ont toujours souligné l'importance de stratégies claires de fin d'opérations pour l'ONU, que ce soit au Timor oriental ou ailleurs. À cet égard, nous estimons que le rapport du Secrétaire général aurait gagné à ce qu'il soit prêté plus d'attention à cette importante question.

Si l'ONU et la communauté internationale prennent les bonnes décisions, immédiatement et dans les mois à venir, en ce qui concerne les questions politiques et les questions de sécurité, le processus de transition au Timor oriental pourra être une grande réussite pour l'ONU.

Pour le moment, l'ATNUTO a réussi à mettre en place un solide processus de transition politique. Mais ce processus est loin d'être achevé. Prendre de mauvaises décisions dans les mois à venir créera un risque non seulement pour le Timor oriental et sa population, mais aussi pour la réputation et la crédibilité de l'ONU. On peut être tenté de brûler les étapes ou de faire des économies, surtout lorsque les choses semblent aller assez bien et que l'ONU et ses États Membres doivent faire face à tant de crises et de pressions, mais une telle ligne de conduite comporte des risques réels. Elle pourrait en fait coûter davantage à long terme, car nous sommes face à une situation toujours fragile et à une jeune nation, à l'évidence toujours vulnérable. Bien que je parle de coûts au sens large, il est clair qu'un retrait hâtif de l'appui actuellement fourni grâce aux contributions mises en recouvrement troublerait sérieusement le processus de transition, ce à quoi l'Australie s'oppose fermement à l'heure actuelle.

Tout comme il est clair que le Timor oriental aura besoin d'un ferme appui et d'un ferme engagement de l'ONU pour parvenir à l'indépendance, il est de plus en plus clair que le Timor oriental nouvellement indépendant aura besoin d'un appui international considérable, avec notamment une composante de police militaire et civile et un appui à l'administration civile afin de devenir une nation autonome et démocratique.

L'Australie appuie les efforts déployés par le groupe de travail sur la planification post-ATNUTO et par la cellule de mission intégrée en vue d'élaborer un tableau précis des besoins après l'indépendance et des ressources disponibles. Les résultats de ces efforts de planification seront essentiels pour les décisions concernant la taille, l'ampleur et l'administration d'une

présence après l'indépendance, concernant aussi l'appui financier dont elle bénéficiera. Toutes ces questions relèvent de la conférence internationale des donateurs que l'Australie accueillera à Canberra à la mi-juin.

Cette conférence donnera également l'occasion importante aux donateurs internationaux de renouveler leur appui au Timor oriental. Une des principales mesures qui déterminera la confiance des donateurs dans ce nouveau pays est la façon dont l'économie sera gérée. Une gestion sérieuse est essentielle à un bon gouvernement, où qu'il se trouve, et le sera certainement pour l'avenir d'un gouvernement efficace au Timor oriental. À cet égard, toute nouvelle expansion du budget du Timor oriental bien au-delà du montant convenu avec les donateurs à Lisbonne et à Bruxelles lors des conférences internationales des donateurs causerait de l'inquiétude, compte tenu des incidences pour une gestion financière prudente et du fardeau que pourrait représenter un financement de la dette à plus long terme.

Au cours de débats précédents sur le Timor oriental ouverts à des non-membres du Conseil, je n'ai cessé de souligner l'importance d'un transfert graduel des responsabilités aux Timorais de l'Est, ce que dans la terminologie de l'ONU on en est venu à nommer « timorisation », lorsque le futur gouvernement se mettra en place. Une timorisation réussie et un renforcement des capacités sont essentiels au transfert effectif de l'autorité de l'ONU à une administration efficace du Timor oriental. À vrai dire, on n'a pas encore accompli assez de progrès dans ce domaine. C'est pourquoi j'ai été très heureux d'entendre ce matin M. José Ramos-Horta parler de l'intention des dirigeants du Timor oriental de renforcer ce processus.

Renforcer les capacités de maintien de l'ordre public, y compris la mise en place graduelle d'une police au Timor oriental, est un élément essentiel de la transition. L'Australie est attachée au maintien de la présence d'une police civile de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance, jusqu'à ce qu'une police locale pleinement opérationnelle soit en place.

La justice, la réconciliation et la responsabilité effective sont des éléments essentiels de stabilité à long terme au Timor oriental. Nous nous félicitons du décret récent du Président Wahid visant à établir un tribunal spécial chargé de juger les violations des droits de l'homme au Timor oriental en 1999, et nous exhortons les autorités indonésiennes à inclure toutes les graves

violations des droits de l'homme qui se sont produites avant et après le scrutin d'août 1999. Je dois ajouter que l'Australie partage les profondes préoccupations exprimées aujourd'hui, de ce que les sentences prononcées récemment par le tribunal du district nord de Djakarta à l'encontre des responsables de la mort de trois membres du Haut Commissariat pour les réfugiés à Atambua n'étaient en rien à la hauteur de la gravité des crimes. Évidemment, comme nous l'a si bien dit M. Ramos-Horta, les Timorais de l'Est n'estiment pas que justice a été faite. Ces sentences n'auront certainement aucun effet dissuasif et n'inciteront pas le personnel humanitaire à retourner au Timor occidental.

Le rapport du Secrétaire général indique clairement qu'en dépit des progrès réalisés à ce jour, il subsiste encore nombre d'incertitudes dans la transition du Timor oriental vers l'indépendance. J'ai commencé par me féliciter de la poursuite de l'engagement international dans cette transition. Je me dois de répéter, en conclusion, qu'il s'agit d'un engagement non seulement judicieux, mais absolument indispensable. L'Australie se range entièrement à l'avis du Secrétaire général, à savoir que des décisions prématurées visant à réduire la présence civile ou sécuritaire de l'ONU au Timor oriental pourraient saper les efforts et les investissements considérables réalisés jusqu'à présent et se traduire par des coûts à long terme importants pour l'ONU – coûts qui seraient en fin de compte bien plus élevés que ne le seraient ceux de l'ONU et de la communauté internationale si nous maintenons la démarche actuelle stable et prudente vers la transition. Je crois qu'il est juste de dire que, depuis deux ans, l'ONU joue

un rôle exceptionnel au Timor oriental. Mais il est bien trop tôt pour déclarer mission accomplie et l'engagement envers les Timorais de l'Est respecté.

Je dois souligner que l'ATNUTO est une opération complexe et inhabituelle, conçue en temps de crise et fondée sur un ferme engagement politique de la communauté internationale. Pour sa réussite, il lui faut le maintien de cet engagement et la poursuite soigneuse de la planification et de la gestion. Et cela ne doit pas être que le fait de personnes dévouées sur le terrain, comme le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, et son équipe, ou de particuliers au Secrétariat de l'ONU ou d'organismes des Nations Unies, mais aussi des États Membres sous la direction des membres du Conseil de sécurité.

Nous avons la possibilité de réussir si nous continuons à prendre des décisions prudentes et mesurées fondées sur les faits, sur la situation sur le terrain et sur une évaluation objective des besoins réels. Il nous est aussi la possible de nous tromper mais nous ne pouvons pas nous le permettre, ni pour le Conseil, ni pour l'ONU, ni pour ceux qui maintiennent la paix, ni pour les agents humanitaires morts au Timor oriental et occidental, ni certainement pour les Timorais de l'Est qui comptent sur la communauté internationale et l'ONU pour bâtir un avenir sûr.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Compte tenu de l'heure, et avec l'assentiment du Conseil, je suspendrai la séance jusqu'à 15 heures.

*La séance est suspendue à 13 h 15.*